

«La Caisse nationale des retraites envisage de ramener le délai de traitement des dossiers de retraites de 30 à 15 jours à moyen terme dans un premier temps, et ce dans le cadre des mesures d'amélioration des prestations de l'administration envers les citoyens», a déclaré le DG de la CNR, M. Haddam lors d'une journée d'information sur la retraite.

P.3

DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION



www.dknews-dz.com

Vendredi 5 Juin 2015 - 18 Chaâbane 1436 - N° 980 - 3^e année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€CLÔTURE DES TRAVAUX DU 3^e ROUND DU DIALOGUE INTER-LIBYEN À ALGER

L'ENVOYÉ SPÉCIAL DE L'ONU POUR LA LIBYE, BERNARDINO LÉON

«La déclaration d'Alger, un grand appel pour un accord définitif»



M. Messahel
représente l'Algérie
à la 6^e réunion des
pays du voisinage de
la Libye à N'Djamena

P.24

DROITS DE L'HOMME :

Lamamra :
«L'Algérie exige
de l'UE le respect
de sa souveraineté»

P.5

DROIT INTERNATIONAL HUMANITAIRE

INSTALLATION HIER DES 24 MEMBRES DE LA COMMISSION NATIONALE

Les 24 membres de la Commission nationale du Droit international humanitaire (DIH) ont été installés jeudi à Alger sous la présidence du ministre de la Justice, garde des Sceaux, Tayeb Louh. La commission regroupe 19 membres représentant différents ministères et 5 autres représentant des institutions concernées par le Droit international humanitaire, à savoir la Gendarmerie nationale, la Sécurité nationale, le Croissant-Rouge algérien (CRA), les Scouts musulmans algériens (SMA) et la Commission nationale consultative de promotion et de protection des droits de l'homme (CNCPDH). Crée en vertu d'un décret présidentiel promulgué en 2008, la commission est présidée par le ministre de la Justice. Ses nouveaux membres ont été désignés en 2011 pour trois années renouvelables.



SÉCURITÉ DES FRONTIÈRES, STABILITÉ DU PAYS, LUTTE ANTITERRORISTE...

La détermination et l'engagement de l'ANP réaffirmés avec force

CLASSEMENT DE CHAQUE ÉTABLISSEMENT HOSPITALIER EN FONCTION DE LA QUALITÉ DE SES PRESTATIONS

LE SECTEUR DE LA SANTÉ SORT DU COMA

P.3

MISE À JOUR DE LA CARTE «CHIFA» DANS LES PHARMACIES

CNAS GÉNÉRALISATION DE L'OPÉRATION CE MOIS DE JUIN

P.6

SANTÉ

GROSSESSE

À QUOI SERT LE CORDON OMBILICAL ?

Pages 12-13

CULTURE

COLLOQUE «CINÉMA ET ROMAN» DANS LE CADRE DE LA 8^e ÉDITION DU FIOFA

Le ministre de la Culture appelle les cinéastes à adapter des romans algériens à l'écran

P.14

FOOTBALL

CAN-2017 (QUALIFICATIONS)
ALGÉRIE-SEYCHELLES

Absence
de Brahimi,
1^{re} pour Belkaroui
et Benayada

P.22

MDN

4 contrebandiers en possession d'armes et six narcotraiquants arrêtés
au sud du pays

P.3

Météo► **Régions Nord : 28° à Alger**

Brume et nuages bas sur les régions Ouest et Centre en cours de journée. Temps passagèrement nuageux vers l'Est avec formation localement de foyers orageux isolés sur les Aurès. Les vents seront d'Est à Nord-Est faibles à modérés. La mer sera belle à peu agitée.

► **Régions Sud : 35° à Tamanrasset**

Temps passagèrement nuageux sur les Oasis. Ailleurs, temps ensoleillé. Les vents seront modérés avec fréquents soulèvements de sable.

RESSOURCES EN EAU
Nouri à Tipasa


Le ministre des Ressources en Eau et de l'Environnement, M. Abdelwahab Nouri, effectuera aujourd'hui, une visite de travail et d'inspection dans la wilaya de Tipasa. Le ministre prendra part à la commémoration de la Journée mondiale de l'Environnement.

DIMANCHE 7 JUIN À CONSTANTINE
Remise du prix Ali Maâchi


Le ministre de la Culture, M. Azzedine Mihoubi, présidera dimanche 7 juin à 18h au Palais de la culture Mohamed-Laid Al-Khalifa, la cérémonie de remise du prix Ali Maâchi «Pour les jeunes innovateurs».

DEMAIN À L'HÔTEL RIAD
Conférence nationale du développement


Le parti TAJ, présidé par le Dr Amar Ghoul, organisera demain samedi 6 juin à partir de 9h à l'hôtel Riad de Sidi Fradj, la conférence nationale du développement.

CE MATIN À 10H
Comité central du PT


La secrétaire générale du Parti des travailleurs (PT), Mme Louisa Hanoune, présentera ce matin à 10h à la Mutualité des travailleurs de la construction de Zéralda le rapport d'ouverture des travaux du comité central du parti.

PARTI EL KARAMA
Meeting demain à El Madania


Le président du parti El Karama, M. Mohamed Benhamou, animera un meeting populaire autour du thème «Le rôle des élus dans la promotion du développement local» demain samedi 6 juin à 10h30 au Centre culturel Cherif Debih, El Madania, Alger.

MERCREDI 10 JUIN À ZÉRALDA
Conseil national du RND


Le Conseil national du Rassemblement national démocratique (RND), se tiendra mercredi 10 juin 2015, à la Mutualité des travailleurs de la construction de Zéralda.

FADS
Appel au don du sang


A l'occasion de la célébration de la Journée mondiale du don et des donneurs de sang qui coïncide avec le 14 juin et à la veille du mois sacré du Ramadan 1436, la Fédération algérienne des donneurs de sang, en collaboration avec le ministère de la Santé de la Population et de la Réforme Hospitalière, l'Agence nationale du sang et le ministère des Affaires religieuses et des Wakfs, lancent un appel à l'ensemble de la population âgée de, dix-huit (18) ans, à soixante-cinq ans (65), et en bonne santé, de répondre en masse à l'appel du cœur et aller offrir un peu de leur sang. Ce banal geste anodin et noble, rendra l'espoir et le sourire à des personnes qui en ont besoin, et c'est la meilleure aumône qu'on puisse offrir à un malade et à des personnes qui souffrent en silence dans l'attente d'une transfusion salvatrice à leur éventuelle guérison.

| | Max | Min |
|-------------|-----|-----|
| Alger | 28° | 20° |
| Oran | 25° | 19° |
| Annaba | 26° | 19° |
| Béjaïa | 23° | 19° |
| Tamanrasset | 35° | 19° |

Horaires des prières

Vendredi 5 Juin 2015

1436

Fajr

Dohr

Asr

Maghreb

Isha

21:47

**HABITAT****Tebboune demain à Tipasa et Alger**

Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Abdelmadjid Tebboune, effectuera demain samedi 6 juin 2015, une visite de travail et d'inspection des projets types AADL et LPP dans les wilayas de Tipasa et Alger.



DU 06 AU 13 JUIN À ROME

Abdelkader Kadi à la 39^e session du Conseil de la FAO

Le ministre de l'Agriculture et du développement rural, M. Abdelkader Kadi, prendra part à la 39^e session du Conseil de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), qui aura lieu du 6 au 13 juin 2015, à Rome, Italie.

DEMAIN AU SIÈGE DE L'ONA
Journée de détente au profit des enfants

Dans le cadre de la célébration de la Journée mondiale de l'Enfant, l'Office national de l'assainissement (ONA), organise une journée de détente (jeux éducatifs autour de l'assainissement, animation avec clown, pièce théâtrale) au profit enfants, demain samedi à partir de 13h30 au niveau du siège de la Direction générale.

► **LARBAÂ NATH IRATHÈNE****Journées commémoratives du chahid Fernane Hanafi**

L'APC de Larbaâ Nath Irathène, l'EHS Oued Aïssi, le CHU de Tizi-Ouzou, le musée régional du Moudjahid de TO, et l'association Tagrawla 54/62, organisent aujourd'hui et demain, des journées commémoratives du valeureux chahid Fernane Hanafi.

DIMANCHE 14 JUIN À L'AMBASSADE DU JAPON
Remise de la décoration de l'Ordre du Soleil Levant à M. Réda Hamiani

L'ambassade du Japon à Alger remettra la décoration de l'Ordre du Soleil Levant, Rayons d'Or en Sauvage à M. Réda Hamiani, dimanche 14 Juin 2015 à 18h30 à la résidence de l'ambassadeur du Japon sise à Ben Aknoune.



DROIT INTERNATIONAL HUMANITAIRE Installation à Alger des membres de la commission nationale

Les 24 membres de la Commission nationale du Droit international humanitaire (DIH) ont été installés jeudi à Alger sous la présidence du ministre de la Justice, garde des Sceaux, Tayeb Louh.

La commission regroupe 19 membres représentant différents ministères et 5 autres représentant des institutions concernées par le Droit international humanitaire, à savoir la Gendarmerie nationale, la Sécurité nationale, le Croissant-Rouge algérien (CRA), les Scouts musulmans algériens (SMA) et la Commission nationale consultative de promotion et de protection des droits de l'homme (CNCPDH).

Créée en vertu d'un décret présidentiel promulgué en 2008, la commission est présidée par le ministre de la Justice. Ses nouveaux membres ont été désignés en 2011 pour trois années renouvelables.

La commission a pour mission de présenter pour adoption les conventions et traités internationaux relatifs au DIH.

Lui est également confiée l'organisation de rencontres autour de ce droit et la proposition de mesures nécessaires à l'adaptation du droit national aux règles du DIH.

Elaborer les études d'évaluation, la promotion de la coopération et l'échange d'expériences avec les organisations régionales et internationales et l'échange d'informations sur le Droit international humanitaire avec les commissions nationales de pays tiers, figurent entre autres parmi les missions qui incombent à la commission.

La commission se réunit au siège du ministère de la Justice deux fois par an, en ses-

sions ordinaires, et peut se réunir en session extraordinaire à la demande de son président.

Lors de ses premier et deuxième mandats et se référant à des documents remis à la presse, la commission a organisé des cycles de formation au profit des secteurs concernés par le Droit international humanitaire (journalistes, médecins, magistrats, cadres de la police,...) ainsi qu'au profit de ses membres qui ont bénéficié de formation aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur du pays. La commission a procédé à la formation de quatre groupes de travail parmi ses membres. Il s'agit de la commission des études et de la législation, de l'information et de la communication, de l'enseignement et de la formation et enfin la commission de la coopération internationale.

Elle est également chargée de l'élaboration d'un rapport annuel qui sera soumis au président de la République, conformément au décret présidentiel portant création de la dite commission.

Le Droit international humanitaire est un ensemble de règles visant à limiter les effets des conflits armés en assurant la protection des personnes qui ne participent pas aux combats et la restriction des moyens et méthodes de guerre.

Le Droit international humanitaire est inspiré des Conventions de Genève de 1949, des deux Protocoles additionnels de 1977 et des conventions de restriction des moyens et méthodes de guerre.

L'Algérie avait abrité en novembre 2014 la 10e réunion des experts gouvernementaux et responsables arabes concernés par le Droit international humanitaire. La rencontre a été sanctionnée par l'adoption d'un plan d'action arabe 2015-2016.

TRAITEMENT DES DOSSIERS DE RETRAITE: Les délais réduits à 15 jours

La Caisse nationale des retraites (CNR) envisage de ramener le délai de traitement des dossiers de retraite de 30 à 15 jours à moyen terme, a indiqué jeudi à Alger le directeur général de cette caisse, Tidjani Haddam.

«La CNR envisage de ramener le délai de traitement des dossiers de retraites de 30 à 15 jours à moyen terme dans un premier temps, et ce dans le cadre des mesures d'amélioration des prestations de l'administration envers les citoyens», a déclaré M. Haddam lors d'une journée d'information sur la retraite.

M. Haddam a expliqué que le retard constaté dans le traitement de certains dossiers de retraite au niveau de la CNR, «est dû au dépôt incomplet des dossiers par les employeurs».

Dans le même contexte, il a ajouté que la réduction du délai de traitement dépend également «de la modernisation des outils de gestion de la CNR, notamment par l'instauration de la gestion électronique des documents». «Pour améliorer la qualité de ses prestations, la Caisse s'est engagée dans un

vaste programme de réformes, qui s'inscrit dans le cadre d'une stratégie globale d'amélioration du service public», a-t-il soutenu.

Par ailleurs, il a affirmé que l'opération du paiement des pensions et allocations de retraites par canal bancaire est prévue à partir du mois de juillet, précisant que les dates de paiement des retraites en vigueur, seront maintenues, à savoir les 20, 22, 24 et 26 de chaque mois.

M. Haddam a ajouté que la CNR a choisi des agences pilotes des villes de Tipasa et Blida pour tester durant ce mois de juin le fonctionnement des mécanismes mis en place pour cette opération.

Les retraités auront le choix de maintenir leur compte CCP ou le domicilier dans une banque, a-t-il rappelé.

Évoquant les moyens humains et financiers mobilisés par la caisse dans la prise en charge des retraités, M. Haddam a indiqué que «la CNR supporte mensuellement une charge financière de 7,8 milliards de dinars, pour plus de 2,6 millions personnes, dont 12 milliards de dinars sont les dépenses du ministère de la Solidarité nationale», a-t-il dit.

SÉCURITÉ DES FRONTIÈRES, STABILITÉ DU PAYS, LUTTE ANTITERRORISTE...

La détermination et l'engagement de l'ANP réaffirmés avec force

Walid B.

En affirmant il y a quelques jours de cela que la sécurité de l'Algérie et sa stabilité est l'affaire de tous, le général de corps d'armée Ahmed Gaïd Salah, vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'ANP, aura remis les pendules à l'heure, requérant la coordination des efforts, afin de faire face à l'ensemble des éventuelles menaces qui guettent le pays.

Je l'ai dit et je le dirai encore une fois: la sécurité nationale est une affaire de tous. Aussi, nous appartenons-nous à multiplier et de coordonner les efforts, afin de faire face à l'ensemble des menaces et risques qui nous guettent, quels que soient leur nature et leur origine», avait souligné le Chef d'état-major de l'ANP, à l'occasion de la clôture des travaux du séminaire national sur l'étude stratégique du théâtre des opérations.

Il a également relevé la nécessité de s'adapter en permanence avec les changements accélérés qui s'opèrent dans le monde en général, et dans la région en particulier, au regard de sa position stratégique vitale.

Il faut dire qu'avec l'instabilité qui règne dans les pays du voisinage immédiat, notamment en Libye et au Mali, la vigilance est plus que jamais recommandée pour mettre en échec toutes les tentatives visant la stabilité du pays.

Pour ce faire, Gaïd Salah a jugé "impératif" d'approfondir les études, de "prévoir l'avenir et partant, élaborer des plans efficaces pour faire face à toute urgence".

Il a dans ce cadre, rappelé les efforts consentis visant à promouvoir les performances de l'ANP et à "optimiser ses capacités de combat aux plans stratégique, opérationnel et tactique".

Le Chef d'état-major de l'ANP a rappelé également que les efforts déployés expriment notamment la montée en puissance de ses capacités de combat, en veillant par là même à l'amélioration continue de

notre appareil de formation, conformément aux exigences des armées modernes, et ce, à travers la maîtrise des programmes de formation, notamment ceux en rapport avec les arts de la guerre et de la stratégie militaire, ainsi que des autres études inhérentes à la défense et à la sécurité.

"La grande conscience qu'ont les fils fidèles de l'Algérie de l'intérêt national suprême était la principale motivation qui leur a donné la force nécessaire pour que notre pays ait, sous le commandement et le soutien du président de la République, Chef supérieur des forces armées, ministre de la Défense nationale, cette immunité sécuritaire et ce haut degré de sécurité, sérenité et stabilité, et puisse franchir toutes ces étapes du parcours de développement socio-économique, en dépit des situations difficiles que connaît le monde d'aujourd'hui sur les plans territorial et international", a affirmé Gaïd Salah.

Le chef d'état-major de l'ANP a eu l'occasion de revenir sur la stratégie adoptée par l'Armée, sa vision et ses objectifs, en soulignant que cette orientation permettra de faire une lecture « correcte et judicieuse » des événements et de prôner une vigilance et une conscience vis-à-vis de ce qui se passe dans notre giron immédiat.

Il a expliqué, à ce propos, que son but est de mettre en œuvre cette vision stratégique conformément aux instructions du président de la République, chef supérieur des Forces armées, ministre de la Défense nationale, en vue d'appréhender, avec perspicacité, les mécanismes de solutions anticipatives de tous les défis rencontrés, afin que l'ANP demeure aux côtés de sa profondeur populaire, le bouclier protecteur de l'Algérie et le garant de sa sécurité.

Il s'agit, en premier lieu, de préserver la stabilité de l'Algérie et préserver son indépendance et l'intégrité de son territoire national, et cela représente le fond même des nobles missions constitutionnelles que l'ANP, digne héritière de l'ALN, se doit d'honorer.

LUTTE CONTRE LA CONTREBANDE Quatre contrebandiers en possession d'armes et six narcotraiquants arrêtés au sud du pays (MDN)

Quatre contrebandiers de nationalité nigérienne en possession d'armes et six narcotraiquants ont été arrêtés mercredi dans le sud du pays par des détachements de l'Armée nationale populaire, indique un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). «Dans le cadre de la sécurisation des frontières et de la lutte contre la contrebande et le crime organisé, un détachement de l'Armée Nationale Populaire relevant du secteur opérationnel d'In Guez-zam/6e Région militaire a appréhendé, aujourd'hui mercredi 03 juin 2015 près de la localité frontalière de Thiririne, quatre (04) contrebandiers de nationalité nigérienne à bord d'un véhicule tout-terrain, en leur possession un (01) pistolet mitraileur de type kalachnikov, un (01) chargeur garni, une (01) grenade défensive, deux (02) détecteurs de métaux et deux (02) téléphones portables», précise le communiqué.

Par ailleurs et «au niveau de la 4e Région militaire, un détachement relevant du secteur opérationnel de Ghardaïa a arrêté près de la ville de Zelfana, six (06) narcotraiquants transportant à bord d'un camion semi-remorque et deux (02) véhicules touristiques, une quantité de kif traité s'élevant à dix (10) quintaux».

«Au niveau du secteur opérationnel de Tlemcen/ze Région militaire, des éléments des Gardes-frontières de Beb El-Assa ont déjoué une tentative de contrebande d'une quantité de 5,50 litres de carburant.



APS

TOURISME

Evaluation des réalisations du plan national d'aménagement du territoire dans le secteur touristique



Le ministre de l'aménagement du territoire, du tourisme et de l'artisanat, Amar Ghoul, a annoncé jeudi à Alger, que les réalisations dans le cadre du plan national de l'aménagement du territoire à l'horizon 2030 notamment dans le domaine du tourisme ont fait récemment l'objet d'une évaluation.

Cette mesure visait à «combler les lacunes et remédier aux dysfonctionnements enregistrés» dans le secteur du tourisme dans le but de tracer un nouveau plan», a indiqué M. Ghoul qui répondait à une question d'un membre du Conseil de la Nation sur les causes ayant entravé la relance du secteur touristique en Algérie.

Il a précisé que le nouveau plan sera orienté vers «la prise en charge de tous les secteurs générateurs de richesses dont celui du tourisme au regard du patrimoine touristique diversifié que recèle l'Algérie». Cela impliquera, a-t-il dit, le passage des secteurs «consommateurs de budget aux secteurs générateurs de richesses et susceptibles de permettre la réalisation du développement durable» hors hydrocarbures.

Il a souligné à cet effet, «le nouveau programme arrêté pour relancer le secteur du tourisme et en faire un secteur alternatif à celui des hydrocarbures», appelant à «la diversification du produit touristique et la prise en charge de l'artisanat en mettant à disposition le foncier pour la réalisation des différents projets».

D'autre part, M. Ghoul a insisté sur l'importance de «renforcer l'investissement et d'améliorer les prestations à travers la commercialisation et la promotion du produit touristique», faisant remarquer que ce secteur «contribue à hauteur de 2% au produit intérieur brut (PIB)». Concernant le classement des hôtels sur la base des critères internationaux en vigueur, il a annoncé que cette opération interviendra prochainement. Il a rappelé enfin, qu'une nouvelle étude était en cours d'élaboration pour le reclassement des sources thermales dont le nombre dépasse actuellement les 200 à l'échelle nationale».

ÉDUCATION

L'évaluation des acquis des élèves "nécessite" une approche collaboratrice et participative

L'évaluation des objectifs réalisés en matière des acquis des élèves "nécessite" une approche collaboratrice et participative de tous les acteurs en partant de standards préalablement déterminés, ont affirmé les participants au colloque international sur "L'évaluation des acquis des élèves: Etat des lieux et perspectives".

«Ce type d'évaluation se base sur un ensemble d'indicateurs, correspondant à des données statistiques, qui mettent en lumière les caractéristiques du système éducatif à un moment donné», ont indiqué des chercheurs en Education au terme du colloque. A ce propos, il a été signalé qu'une telle évaluation «permet de savoir si on a atteint les objectifs en termes de réussite scolaire pour tous et/ou de réduction des inégalités entre les élèves ainsi que de me-

MOHAMED EL GHAZI L'A ANNONCÉ HIER 31.000 étrangers travaillent en Algérie avec des permis de travail temporaires

Le ministère du Travail, de l'emploi et de la solidarité nationale a accordé des permis de travail temporaires à 31.315 étrangers activant dans plusieurs secteurs, notamment le bâtiment et les travaux publics, a révélé jeudi le ministre chargé du secteur, Mohamed El Ghazi.

Le ministère a accordé des permis de travail temporaires à 31.315 étrangers, dont 28.276 activent dans le bâtiment et les travaux publics, 2.267 dans l'industrie, 731 dans le secteur tertiaire et 11 dans l'agriculture», a répondu le ministre à une question d'un membre du Conseil de la Nation lors d'une séance plénière consacrée aux questions orales présidée par Abdelkader Bensalah, président du Conseil.

Les permis temporaires permettent aux étrangers ayant un niveau inférieur à celui de technicien de travailler en Algérie, a fait savoir le ministre, indiquant que ces travailleurs sont employés dans des secteurs qui manquent de main



d'œuvre, à l'instar du bâtiment, des travaux publics et de l'agriculture.

L'octroi de ces permis s'inscrit dans le cadre de la mise en application de l'article 03 de la loi 81-10 datée du 11 juillet 1981 relative aux conditions de recrutement des étrangers en Algérie.

M. El Ghazi a rappelé que son secteur a introduit de nouveaux articles dans cette loi pour assurer un meilleur cadre de gestion de la main d'œuvre étrangère. Les directions de wilaya de l'emploi «ont recensé, jusqu'au 31 décembre dernier, 62.976 travailleurs étrangers détenteurs d'un titre de travail, dont 51.717 travaillent dans le bâtiment, les travaux publics et

l'hydraulique, 8.387 dans l'industrie, 2.835 dans le secteur tertiaire et 37 dans l'agriculture», selon le ministre. Actuellement, la main-d'œuvre étrangère ne représente que 0,87% du nombre global des travailleurs, a-t-il indiqué, précisant que l'emploi de cette main d'œuvre est à titre provisoire pour réaliser les programmes nationaux.

Par ailleurs, le ministre a rappelé les différentes mesures prises pour la qualification de la main d'œuvre nationale soulignant qu'une convention de coopération a été signée dans ce cadre entre son département et le ministère de la Formation et de l'enseignement professionnels.

CLASSEMENT DE CHAQUE ÉTABLISSEMENT HOSPITALIER EN FONCTION DE LA QUALITÉ DE SES PRESTATIONS

Le secteur de la santé sort du coma

Le ministre de la Santé, de la population et de la réforme hospitalière, Abdellmalek Boudiaf, a annoncé jeudi à Alger, la mise en place d'une nouvelle organisation visant à classer chaque établissement hospitalier en fonction de la qualité des prestations offertes au citoyen et de la prise en charge du malade.

«À partir de ce jour, chaque établissement hospitalier sera classé en fonction de la qualité des soins prodigués au citoyen», a indiqué M. Boudiaf dans une allocution à l'ouverture de la rencontre d'évaluation nationale des directeurs de la santé et directeurs des centres hospitaliers.

Il a précisé que pour garantir l'accès aux soins et une bonne prise en charge du malade, «le directeur de wilaya de la santé et les responsables des établissements hospitaliers feront



eux aussi, l'objet d'évaluation». Tous ces gestionnaires sont habilités à veiller au fonctionnement des services et structures dans le cadre du respect du service public notamment la lutte contre l'absentéisme dans le cadre des dispositions en vigueur, a-t-il tenu à dire.

M. Boudiaf a souligné à ce propos, que le gestionnaire devra prendre toutes les mesures nécessaires «sans crainte aucune des pressions ou interventions dès lors que

le droit du malade reste au dessus de toute autre considération». Il a estimé qu'il était inadmissible et injustifiable que les établissements hospitaliers ne parviennent pas à assurer un bon accueil et une prise en charge effective au malade au moment où «nous avions pu prendre en charge des dossiers épéniques et complexes comme celui du cancer et de la pénurie des médicaments». D'autre part, la rencontre nationale qui s'inscrit dans

le cadre du suivi du fonctionnement du secteur de la santé, a permis d'évoquer les réalisations du premier semestre de l'année en cours notamment ce qui a trait au fonctionnement des services des urgences et de réanimation médicale et d'autres thèmes liés aux examens et concours professionnels ainsi que les mesures prises en prévision du mois sacré de Ramadhan et de la saison estivale.

Le ministre de la Santé a appelé enfin, tous les directeurs d'établissements hospitaliers à intensifier les activités à caractère prophylactique par l'association des secteurs concernés afin de limiter la propagation des maladies qui surviennent pendant l'été et de veiller à la bonne coordination entre les radios locales chargées de diffuser les recommandations à observer durant ce mois sacré.

logiques particulières et à des instruments analytiques sophistiqués.

Le renforcement progressif des qualifications et des compétences professionnelles devra sans doute faire l'objet de réflexions et de stratégies à mettre en oeuvre sur ce plan, ont estimé les chercheurs.

Le troisième domaine concerne la façon d'animer les réseaux qu'il conviendra de construire de sorte à respecter la constitution d'une culture nationale de l'évaluation. La ministre de l'Education nationale Nouria Benghabrit avait mis en exergue l'importance de l'évaluation comme dispositif d'amélioration de la qualité de l'enseignement, soulignant, à l'ouverture du colloque "l'impératif de revoir les mécanismes d'évaluation des examens nationaux".

APS

9^e RÉUNION À BRUXELLES DU CONSEIL D'ASSOCIATION ALGÉRIE-UE

La 9^e session du Conseil d'association Algérie-Union européenne s'est ouverte, jeudi à Bruxelles, sous la coprésidence du ministre, d'Etat, ministre des Affaires étrangères et de la coopération internationale, M. Ramtane Lamamra, et de la Haute représentante de l'UE pour les Affaires étrangères et la politique de sécurité, Mme Federica Mogherini. Cette réunion statutaire annuelle de la plus haute instance de concertation et de dialogue politique entre l'Algérie et l'UE, instituée par l'Accord d'association, les liant depuis septembre 2005, constitue l'occasion de passer en revue l'état et les perspectives des relations de coopération et de partenariat entre les deux parties et d'examiner les moyens de les renforcer davantage dans différents domaines.

La session de 2015 revêt un caractère particulier puisqu'elle se tient au moment où les deux parties célébreront, en septembre prochain, le 10^e anniversaire de l'entrée en vigueur de l'Accord d'association et s'inscrit aussi dans le sillage des changements à la tête des différentes institutions de l'UE suite aux élections européennes de mai 2014.

Elle intervient également dans un contexte marqué par la relance de la coopération bilatérale avec le lancement, en mai dernier à Alger, du Dialogue politique de haut niveau dans le domaine de l'énergie. A l'issue de cette session, il sera procédé à la signature d'un protocole d'accord établissant les principes généraux de la participation de l'Algérie aux programmes de l'UE ouverts aux pays tiers, et d'un mémorandum d'entente relatif au Cadre unique d'appui à la coopération pour la période 2014-2017.

signature d'un accord cadre de financement multisectoriel

L'Algérie et l'Union européenne ont signé, jeudi à Bruxelles, un accord-cadre de financement de près de 140 millions d'euros destinés à financer des projets dans les secteurs de la justice, de l'emploi et à soutenir les actions de diversification de l'économie. Ce document a été paraphé par le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères et de la coopération internationale, Ramtane Lamamra, et la Haute représentante de l'UE pour les Affaires étrangères et la politique de sécurité, Mme Federica Mogherini.

Intitulé Cadre unique d'appui, ce mémorandum d'entente couvrira la période 2014-2017 pour financer, essentiellement, les actions entreprises dans le cadre de la réforme de la justice et la participation citoyenne, la diversification de l'économie et aussi celles liées au marché de travail et la création de l'emploi.

Le montant de cette dotation financière oscillera entre 121 et 140 millions d'euros.

M. Lamamra et Mme Mogherini ont également signé un deuxième protocole d'accord portant sur la participation algérienne aux programmes de l'Union européenne, ouverts aux pays tiers.

Cet accord cadre va établir les principes de cette participation notamment aux programmes de transfert



technologique et d'échange d'expertise.

S'exprimant à l'issue de la cérémonie de signature, M. Lamamra a précisé que ces deux accords entraînent dans le cadre de la mise en œuvre de l'Accord d'association qui consacre des financements européens à la réalisation d'un certain nombre de programmes et projets en Algérie.

«C'est une manière d'indiquer que l'Accord d'association n'est pas seulement un cadre conceptuel mais un instrument concret de soutien aux efforts de réformes et de développement de l'économie» en Algérie, a-t-il déclaré à la presse.

M. Lamamra a indiqué, à ce propos, que «ces contributions financières européennes, pouvant venir en soutien à notre effort de développement, sont les bienvenues pour l'Algérie qui subit de plein fouet les problèmes inhérents à la baisse considérable du prix de pétrole». Ces deux accords, a-t-il ajouté, «viennent à point nommé dans le contexte actuel pour soutenir les propres efforts du gouvernement algérien».

De son côté, Mme Mogherini a souligné que ces deux accords allaient «renforcer d'une manière très concrète la coopération entre l'Algérie et l'Union européenne».

DROITS DE L'HOMME: M. LAMAMRA MET LES POINTS SUR LES «I» AU COURS D'UNE CONFÉRENCE DE PRESSE À BRUXELLES L'Algérie exige de l'UE le respect de sa souveraineté

Le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, M. Ramtane Lamamra, a qualifié, jeudi à Bruxelles, les remarques de l'Union européenne sur la question des droits de l'homme en Algérie «d'ingérence», et a exigé le respect de la souveraineté nationale.

«Si ailleurs, il y a une sous-culture qui voudrait qu'on s'ingère dans les affaires de la justice, ce n'est pas notre culture à nous en Algérie», a déclaré M. Lamamra lors d'un point de presse animé à l'issue de la 9^e session du Conseil d'association Algérie-UE.

Le chef de la diplomatie algérienne répondait à une question d'un journaliste sur des observations faites par l'UE sur les droits de l'homme en Algérie. M. Lamamra a, ainsi, affirmé que l'Algérie tenait au respect mutuel avec son partenaire européen et lui exige de ce fait le respect de sa souveraineté nationale.

«Nous respectons notre partenaire, nous demandons et nous exigeons même qu'il respecte notre souveraineté», a affirmé M. Lamamra en ajoutant: «Nous avons mis les points sur les i: respect mutuel et équilibre des intérêts».

Il a expliqué, à ce propos, que la justice algérienne était indépendante et appliquait les lois de la République sans dis-



crimination et en toute sévérité.

Le ministre a précisé que pour ce qui concerne le partenariat général avec l'UE, beaucoup d'éléments et d'aspects doivent être améliorés tandis que d'autres doivent carrément changer, en précisant qu'il est temps aussi à la partie européenne «de changer ses attitudes à l'égard de l'Algérie».

Selon lui, le dialogue politique, mené entre les deux partenaires depuis la mise en œuvre de l'Accord d'association en 2005, est, à ce titre, d'une importance capitale et doit se poursuivre pour parvenir à un respect mutuel entre les partenaires.

Dans sa déclaration finale sanctionnant cette réunion du Conseil d'association, l'Algérie a souligné que la justice constituait la pierre angulaire d'un

Etat de droit, en indiquant qu'elle poursuit les réformes visant la modernisation du secteur à travers notamment la facilitation de l'accès du citoyen à la justice, la dématérialisation des procédures civiles, l'amélioration des conditions carcérales et de la gestion des établissements pénitentiaires et la mise en place d'un système d'audition à distance des détenus dangereux et des témoins.

En outre, poursuit cette même déclaration, il a été procédé à l'amendement du code pénal visant le renforcement de la protection de la femme contre toutes les violences à son égard.

Les droits de l'enfant ont été consolidés à la faveur de la création d'un fonds destiné à la femme divorcée et ses enfants avec une affectation budgétaire dans la loi de finance de 2015.

DIALOGUE INTERLIBYEN «L'échec n'est pas à envisager»

Le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, Ramtane Lamamra a souligné, jeudi à Bruxelles, que «l'Algérie ne ménagera aucun effort pour faire aboutir le dialogue interlibyen en cours à Alger».

En réponse à une question en marge de la réunion du Conseil d'association algéro-européen sur un éventuel échec du dialogue libyen et l'éventualité d'une intervention militaire, M. Lamamra a indiqué que «l'échec n'est pas à envisager lorsqu'il s'agit de l'avenir d'un peuple frère et voisin. Nous devons ménager aucun effort pour faire aboutir le processus en cours et cette position n'est pas uniquement celle de l'Algérie, mais aussi celle des belligérants en Libye».

«La maturité politique et le sens de responsabilité dont font montre les chefs de partis et activistes libyens participant à la 3^e réunion entamée mercredi à Alger, les incitent à consentir davantage d'efforts pour surmonter les difficultés et rapprocher les vues pour former un gouvernement d'union nationale», a ajouté M. Lamamra.

Le chef de la diplomatie a passé en revue les points convenus avec la partie européenne concernant le dossier libyen. Il s'agit de quatre principes élémentaires: la solution à la crise libyenne doit émaner des Libyens eux-mêmes et la solution militaire doit être écartée, a-t-il indiqué.

Les deux autres principes portent sur l'appui à l'effort consenti par l'ONU représentée par son envoyé spécial en Libye Bernardino Leon et la conjugaison des efforts des pays du voisinage libyen. Ces pays se réuniront aujourd'hui à N'Djamena (Tchad) pour tenter de trouver une solution à ce dossier.

Évoquant la sécurité dans la région, le ministre a souligné que la détérioration de la situation sécuritaire en Libye et le déploiement de l'organisation autoproclamée «Etat islamique» (EI) dans ce pays frère étaient désormais inquiétants du point de vue sécuritaire et opérationnel», affirmant que «les responsables en Algérie veillent sur la sécurité du territoire algérien et endiguent toute attaque terroriste provenant de l'étranger».

«L'Algérie soutient la Tunisie soeur dans le renforcement de ses moyens de défense et de lutte contre le terrorisme, ce qui permettra à l'Etat tunisien d'imposer la loi sur l'ensemble de son territoire», a-t-il soutenu.

Le chef de la diplomatie algérienne a reconnu les défis qui pèsent sur la région, saluant la ferme détermination face au terrorisme qui sévit notamment en Libye où se pullulent les mouvements terroristes.

«L'Algérie est vigilante et demeure mobilisée pour s'acquitter pleinement de son rôle dans la région», a conclu M. Lamamra.

APS

AFFAIRE KHALIFA**La liquidation a œuvré à limiter l'ampleur du «désastre»**

L'opération de liquidation de Khalifa Bank, enclenchée dès mai 2003, visait à limiter l'ampleur du «désastre» qu'allait engendrer la banqueroute de cette banque, a indiqué jeudi le liquidateur judiciaire, Moncef Badsi devant le tribunal criminel de Blida.

Lors de son audition par le juge d'instruction, Antar Menouar, M. Badsi, constitué partie civile, a expliqué qu'à son installation la mission était compliquée au vu de la situation à laquelle est arrivé le groupe Khalifa», ajoutant qu'il a «œuvré à limiter l'ampleur du désastre» qui aurait pu se transformer en «drame national» si le groupe Sonatrach avait procédé à des placements comme prévu initialement.

«Je suis convaincu qu'il fallait arrêter un processus de détournement et de pillage à grande échelle et cela aurait été encore un drame national si l'entreprise publique Sonatrach avait procédé au placement des 400 milliards de DA», a déclaré M. Badsi, en réponse du juge sur la question de la liquidation, exprimant le souhait que cette affaire serve de leçon à l'avenir.

Dans son introduction, le liquidateur a affirmé qu'à la prise de fonction à travers laquelle il devait «approfondir» et «corroborer» le travail de l'administrateur provisoire Mohamed Djellab, il a constaté un «état d'anarchie et de confusion totale» qui nécessitait d'abord des «actes fondamentaux», à savoir faire l'inventaire et préserver le patrimoine, dans un environnement, a-t-il dit, «empreint de panique et de suspicion aussi bien au niveau interne de la banque qu'à l'extérieur».

Il a indiqué avoir relevé beaucoup d'anomalies qui dénotaient qu'outre les actions de pillage qui se sont poursuivies jusqu'à la mise sous administration, du manque de professionnalisme dans pratiquement toutes les agences de Khalifa Bank, citant l'exemple des archives liées aux opérations comptables et bancaires mises dans des cartons jetés dans les locaux.

«Il fallait rapatrier toutes ces archives constituées de 1,2 million de dossiers dont certains étaient sensibles et confidentielles et la collecte des informations, c'est ce qui a rendu encore plus complexe la mission», a-t-il expliqué.

Tout en précisant que ce qui a été dit est loin de refléter la réalité de la situation, M. Badsi a affirmé que sa mission a révélé l'existence de comptes d'ordres qui «polluent» toute possibilité de faire une comptabilité, et cela témoigne de la présence d'opérations en attente «douteuses et contestables», ajoutant que pour l'exercice 2002 dans un compte d'ordre à 97 milliards de dinars, les IES (écritures en suspend inter-agences) représentaient 66 milliards de dinars, et des comptes de correspondants «n'étaient pas intégrés dans la comptabilité».

M. Badsi, qui a indiqué que la liquidation de la banque sera clôturée d'ici à trois ans, a fait savoir qu'au 31 décembre 2014, il y avait une créance 104 milliards de dinars, recouvrée à hauteur de 10 milliards de dinars et qu'il restait encore 5.000 comptes à déboucler.

Il a souligné que ces opérations douteuses étaient centralisées dans certaines agences de Khalifa Bank comme celles de Blida, Kolea, Oran, El-Harrach, Cheraga et les Abattoirs qui ont fait des «performances» en la matière comme «il y a des individus révélés lors de la liquidation, ayant commis des infractions mais qui ne sont pas poursuivis faute de documents les incriminant pour le moment».

Par ailleurs, les écritures bancaires inter-agences falsifiées, selon le liquidateur, «peuvent cacher d'autres infractions puisqu'elles enregistrent un montant de 689 millions de dollars d'opérations de transferts non-conformes avec la réglementation», notant qu'on peut retrouver pour le même objet acheté plusieurs contrats à l'instar de l'achat d'unités de dessalement d'eau de mer.

M. Badsi a expliqué qu'il a trouvé, dans les documents, trois contrats à des montants variables de 91, 51 et 41 millions de dollars et même trouvé des spécimens de contrats et factures vierges, ajoutant également que groupe Khalifa a fait de la rétention des fonds étant donné qu'il puisait dans les comptes de ses correspondants pour transférer des capitaux.

Questionné par le juge sur le patrimoine de Khalifa Bank, le liquidateur a rétorqué qu'il a sciemment retardé la vente du patrimoine immobilier pour tirer profit de la hausse du prix qu'enregistre le marché.

«Actuellement, nous sommes en train d'accélérer les choses et nous faisons de bonnes affaires», a-t-il lancé récitant une carcasse aux Bananiers vendue à la direction générale des Douanes à 23 milliards de centimes, un local au boulevard Zirout-Youcef et un hôtel à Bejaïa vendu au Fonds algéro-koweïtien à 100 milliards. Il a cité notamment les trois hélicoptères à 18 millions de dollars et les 2 ATR à Air Algérie à 15 millions de dollars.

M. Badsi a toutefois noté que la Khalifa Bank avait des compétences et qu'elle aurait pu prospérer ne serait-ce les «pratiques douteuses» qui se sont généralisées, «un manager qui veut réussir doit propager la bonne conduite», a-t-il soutenu.

**MISE À JOUR DE LA CARTE «CHIFA» CHEZ LES PHARMACIES
Généralisation de l'opération ce mois de juin**

L'opération de la mise à jour à distance de la carte «Chifa» auprès des officines conventionnées sera généralisée durant ce mois de juin à l'échelle nationale, a indiqué jeudi à Alger, le Directeur général de la Caisse nationale des assurances sociales des travailleurs salariés (CNAS), Slimane Melouka.

«La mise à jour à distance de la carte Chifa auprès des officines conventionnées, déjà lancée dans certaines wilayas, sera généralisée durant ce mois de juin à l'échelle nationale», a précisé M. Melouka dans une déclaration à la presse en marge d'une journée d'information sur les retraites.

Le même responsable a ajouté que la mise à jour de la carte Chifa auprès des officines conventionnées, est actuellement opérationnelle au niveau de 4 wilayas du Sud et 4 autres du Nord du pays, affirmant qu'à ce jour 10.800 officines ont conclu des conventions avec la sécurité sociale, dans le cadre du système du tiers payant.



M. Melouka a affirmé que cette opération permettra d'améliorer les prestations et de rapprocher les services de la sécurité sociale des citoyens qui n'auront pas à se déplacer vers les structures de la CNAS pour la mise à jour de leurs cartes Chifa.

Il a noté que le nombre des assurés sociaux a atteint plus de 10 millions de personnes en plus de leurs ayants droit, d'où l'augmentation à

plus de 30 millions du nombre global des bénéficiaires de la couverture sociale. Par ailleurs, M. Melouka a évoqué le problème du retard enregistré par certaines entreprises en matière de cotisations et a invité les employeurs concernés à se rapprocher des différents services de recouvrement pour bénéficier des mesures de facilitation offertes à ce sujet par le secteur du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale.

PERSONNEL NAVIGANT**Les pathologies neuro-psicho-psychiatriques, thème d'un séminaire à Alger**

Un séminaire sur les pathologies neuro-psicho-psychiatriques chez le personnel navigant a été organisé jeudi à Alger avec comme objectif d'échanger et d'améliorer les connaissances entre expertises et spécialistes en la matière.

Organisé à l'occasion de la 6e journée scientifique du Centre national d'expertise médicale du personnel navigant (CNEMPN) à l'hôpital militaire Mohamed-Seghir Nekkache de Ain Naadja, le séminaire a regroupé des spécialistes de la santé civile et militaire qui ont à échanger leurs expériences et connaissances dans le domaine de la navigation et la sécurité des vols.

Dans son allocution d'ouverture, le général Messaoudi Faycal, directeur du CNEMPN, a insisté sur l'en-

richissement des connaissances des spécialistes afin, a-t-il dit, «d'améliorer le travail dans le domaine de l'expertise médicale du personnel navigant et par là même assurer la sécurité des vols».

Il a rappelé à cet effet la catastrophe aérienne des Alpes qui était en relation directe avec une affection neuropsychiatrique d'un des membres de l'équipage de l'avion.

L'Airbus A320 de Germanwings (Allemagne), qui devait relier Barcelone à Düsseldorf, s'était écrasé (mars 2015) dans les Alpes françaises, faisant 150 morts. Le copilote, soupçonné d'avoir volontairement provoqué le crash de l'appareil, avait caché qu'il faisait l'objet d'un arrêt maladie le jour de l'accident, rappelle-t-on.

La presse allemande avait aussi révélé que ce copilote avait souffert d'une grave dépression durant sa formation de pilote.

Au cours de ce séminaire auquel ont assisté des généraux et des généraux-majors ainsi que des cadres-spécialistes dans la navigation civile et militaire, les thèmes abordés ont notamment focalisé sur le personnel navigant, dont la santé est «primordiale» pour la sécurité des vols.

En ce sens, la scintigraphie myo-cardique, la maladie rénale chronique, les réactions psychologiques au stress, l'impact de la fatigue sur les fonctions cognitives chez le personnel navigant sont autant de thèmes abordés par les spécialistes qui ont animé cette 6e journée scientifique.

JOURNÉE MONDIALE DU DON DE SANG**La population appelée à répondre en masse**

La Fédération algérienne des donneurs de sang a appelé jeudi la population à répondre «en masse» à une action de don de sang qu'elle lance

à l'occasion de la Journée mondiale du don de sang, célébrée le 14 juin. Cet appel concerne l'ensemble de la population âgée de 18 à 65 ans et

jouissant d'une bonne santé, précise la fédération dans un communiqué. «Ce geste noble rendra l'espoir et le sourire à des personnes qui

en ont besoin», fait valoir cet organisme qui compte «sur la générosité de chacun pour répondre à ce geste simple, hautement humanitaire».

271 logements publics locatifs attribués à Mécheria et Naâma

Un total de 271 logements de type public locatif ont été attribués jeudi à leurs bénéficiaires, dans la wilaya de Naâma, a-t-on constaté.

Ces logements, répartis entre les communes du chef lieu de wilaya (241 unités) et Mécheria (30), font partie d'un programme de 602 logements prêts et devant être attribués, avant le mois de septembre prochain, à leurs bénéficiaires, ont précisé les responsables de l'office local de promotion et de gestion immobilières (OPGI).

Les logements ont été attribués après avoir été raccordés aux réseaux divers (gaz, électricité, assainissement et eau potable), en plus de l'aménagement d'espaces verts, pour offrir à leurs occupants toutes les conditions de confort. Une opération similaire touchera la commune d'Aïn-Sefra, deuxième plus grande agglomération de la

wilaya avec une population de 64.000 habitants, avec l'attribution dans les prochains jours de 290 logements. Le projet est en phase des aménagements extérieurs.

Un programme de 800 autres logements, répartis entre les communes de Naâma et de Mécheria, et pour lequel est consentie une enveloppe de 4,7 milliards DA, vient d'être lancé dans la wilaya et confié à une entreprise chinoise, selon la même source.

Les habitations de ce programme sont pré-affectées à leurs bénéficiaires, sur la base d'une étude par les commissions de daira, durant trois mois, de 2.600 dossiers de postulants, tous éligibles au logement social locatif, déposés entre 1991 et 2008, ont fait savoir les services de la wilaya.

INDUSTRIE

L'Algérie favorable au partenariat et aux groupements internationaux dans le domaine de la sidérurgie

Le ministre de l'Industrie et des Mines, Abdessalem Bouchouareb a affirmé, jeudi à Alger, que l'Algérie était favorable à la coopération interarabe notamment dans le cadre de groupements avec les firmes mondiales de sidérurgie.



Intervenant aux travaux de la 48e session de l'assemblée générale de l'Union arabe du Fer et de l'Acier (UAFA), M. Bouchouareb a indiqué que l'Algérie poursuivait son soutien à toutes les unions arabes en charge du secteur industriel notamment l'UAFA dans le sillage de la réduction à hauteur de 10% du fossé entre la production et la demande.

Il a invité à cette occasion les gouvernements arabes et les parties en charge de l'industrie à préserver le produit local face à la conquête des pays étrangers. Il a estimé dans ce sens que «les produits importés en fer et en acier qui sont subventionnés par les gouvernements, sont moins chers et d'une qualité inférieure par rapport aux produits locaux» insistant sur l'importance

d'élaborer des études de faisabilité sur de nouveaux investissements en matière de sidérurgie dans le monde arabe. M. Bouchouareb a rappelé que l'Algérie est l'un des plus grands pays importateur du rond à béton sur le plan arabe avec 2,5 à 3 millions de tonnes d'importations par an soit 35% de ses besoins face à une augmentation de la moyenne de la consommation annuelle de 7%. Selon le ministre, les pays membres de l'UAFA ont atteint une capacité de production annuelle de 50 millions de tonnes en 2014 contre 3 millions de tonnes en 1971 (année de la

création de l'UAFA) alors que l'Union ne comptait que 10 sociétés contre 90 actuellement. Selon ses chiffres, la production sidérurgique de l'UAFA a atteint 1,66 milliards de tonnes en 2014 avec une hausse de 1,2 % par rapport à l'année précédente. La production sidérurgique dans les pays du Golfe devra atteindre 25 millions de tonnes en 2017 contre 18,8 millions de tonnes en 2014. Les pays d'Afrique du nord devront produire 21,6 millions de tonnes en 2017 contre 12,9 millions de tonnes en 2014. Pour le rond à béton, la production des pays du Golfe avait dépassé les 17 millions de tonnes en 2014 et devra atteindre les 24 millions de tonnes en 2017 contre 10,5 millions de tonnes pour les pays d'Afrique du nord (17 millions de tonnes en 2017).

La demande des pays du Golfe en rond à béton était de 20 millions de tonnes en 2014 (26 millions de tonnes en 2017) avec un déficit de 2,8 millions de tonnes en 2015 (2,5 millions de tonnes en 2017) contre une hausse de la demande pour les pays d'Afrique du nord à 18 millions de tonnes en 2017 (14 millions de tonnes en 2014) avec un déficit de 3,8 millions de tonnes en 2014, appelé à baisser à 1,5 millions de tonnes en 2017.

HUMANITAIRE

Installation d'un Conseil des sages au Croissant-Rouge algérien

Un Conseil des sages destiné à renforcer les capacités du Croissant rouge algérien (CRA) et à améliorer la qualité de ses actions humanitaires a été installé, jeudi à Alger, par la présidente de cette organisation humanitaire, Saïda Benhabyles. «C'est un espace de consultation visant à renforcer les capacités du CRA à faire face à toutes les situations quotidiennes ou d'exception pour mieux accompagner ses missions. Il est composé de personnalités riches en expérience et en sagesse qui peuvent être extrêmement utiles. Je compte énormément sur eux», a déclaré à l'APS la présidente du CRA en marge de la cérémonie d'installation. Pour Mme Benhabyles, l'installation de ce Conseil est «une manière de casser cette culture de l'oubli et de rapprocher les générations en vue de lutter contre le conflit de générations». Les personnes qui composent ce Conseil, a-t-elle poursuivi, sont «représentatives de leurs régions et ont été choisies pour accompagner et renforcer la mise en place d'un cadre organisationnel efficace. Ces personnes apporteront leur contribution

dans la définition des stratégies d'action, dans l'identification des besoins des régions et des priorités, l'élaboration des listes des familles en difficulté...», a-t-elle précisé. Interrogée sur l'assise juridique qui a permis la mise en place d'un Conseil des sages, Mme Benhabyles a affirmé que ce Conseil «n'est pas prévu dans les statuts du CRA», mais stipulent, néanmoins que le président peut faire appel à des experts et créer des comités ad-hoc. «Au lieu de ramener des experts qu'il faut remunerer, je préfère faire appel aux compétences et à l'expertise des membres du CRA», a-t-elle expliqué. Par ailleurs, la présidente du CRA a plaidé pour la diffusion du droit international humanitaire dans les écoles en vue de les encourager à adhérer à des organisations humanitaires.

Elle s'est félicitée également de l'adhésion de l'ex-international algérien Antar Yahia au CRA. «Antar Yahia a émis le souhait d'investir dans l'humanitaire à travers le CRA et il m'a contacté personnellement», a-t-elle indiqué.

COORDINATION DES ASSOCIATIONS DE SOUTIEN AU PROGRAMME DU PRÉSIDENT

La tenue de la conférence nationale sera annoncée dans les prochains jours

O.Larbi

Au lieu des 1200 pressenti pour évaluer l'action de proximité des associations de la société civile, ce sont 3500 et plus d'acteurs bénévoles qui ont sollicité de contribuer au succès du Forum organisé par la coordination nationale des comités de soutien au programme du président Bouteflika.

Il est ainsi prouvé que des initiatives rencontrent une adhésion qui oblige les organisateurs à reporter une manifestation qui revêt d'autant plus d'importance pour les participants. La conférence présidée par Ahmed Kada coordinateur national a tenu à rappeler la démarche de la coordination nationale des comités de soutien du programme du président Bouteflika !

C'est après la première élection du président Bouteflika en 1999 que des membres de la commission de soutien ont voulu créer une structure pérenne. La réponse qui leur a été donnée est de s'investir dans des mouvements associatifs locaux, des fondations, des comités de quartiers pour prendre en charge les questions qui préoccupent les citoyens et/ou de les faire participer à des actions de proximité au bénéfice de la collectivité. C'est ainsi que sont nées des milliers d'associations culturelles, sportives, de solidarité et d'alertes des autorités locales, de daïra et wilaya pour prendre les mesures qui s'impo-



sent. Chacune bénéficiant d'une autonomie totale et rend compte à ses membres. » Cela veut dire que ne participant au Forum dont la date sera fixée prochainement, que les associations actives qui ont un bilan d'activités effectives et une réelle bonne réputation dans les milieux sociaux.

Proximité et promotion vivante du programme présidentiel

La Coordination des comités de soutien du programme du président Bouteflika est basée, rappelons-le, sur le bénévolat. Structurée en comités de communes, de daïra et de wilaya, elle regroupe à chaque niveau une diversité d'acteurs sociaux qui connaissent parfaitement la situation dans de nombreux domaines. Cette connaissance est une source d'information pour tous : médias,

citoyens, associations et autorités : « Malheureusement, malgré une communication suivie et respectueuse des formes, les activités de la coordination sont passées sous silence. »

C'est un fait que le travail social n'est pas spectaculaire, silencieux et de longue haleine et les médias focalisent sur le « commercial », ce qui fait vendre... En ces temps où le professionnalisme est de mise, tous les médias publics et privés, combleraient un manque d'information qui encouragerait les citoyens à agir, à faire vivre la démocratie participative en lui donnant un contenu, des objectifs et des résultats, dont le moindre n'est pas de faire reculer la bureaucratie qui est l'autre nom de l'attentisme ou de l'inertie si préjudiciables aux moral des Algériens.

Trois peu de titres ont fait mention des conférences régionales préparatoires du Forum à Tébessa, Blida, Relizane, Ouargla : « Ce sont 4 millions de citoyens dont l'action est ignorée » mais qui trouveront dans un proche avenir le cadre adéquat pour leur expression dans la voie de la contribution à un front intérieur qui réunirait toutes les forces patriotiques de l'opposition, du pouvoir des partis et des associations actives de la société civile » comme l'espère le président de la République.

Le Forum prévu n'est pas une rencontre d'exclusion, mais un atout pour faire entendre la voix des citoyens qui agissent pour la paix, la stabilité, la solidarité et le progrès.

SOLIDARITÉ

1,7 million de personnes nécessiteuses bénéficieront du couffin de Ramadhan

À tout 1,7 million de personnes nécessiteuses bénéficieront cette année au niveau national du couffin de ramadan, distribué désormais sous forme de colis alimentaires, a annoncé, jeudi à Ouargla, la ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme. S'exprimant lors de l'inspection d'une série de structures et de centres relevant de son département ministériel dans la wilaya, Mounia Meslem a indiqué que des instructions «fermes» ont été données pour garantir un couffin «équilibré et équitable», à travers l'ensemble des communes de la République. La ministre de la solidarité a, lors de sa tournée, inspecté le centre de l'association des parents d'élèves déficients mentaux au quartier de Beni-thour (Ouargla) et s'est enquise des conditions de prise en charge de ses 278 pensionnaires, âgés de 5 à 25 ans, répartis sur 17 groupes et 8 ateliers. Mme Meslem s'est également enquise, au centre polyvalent de sauvegarde des jeunes, qui compte 30 pensionnaires, âgés de moins de 18 ans, des conditions d'accueil et du service d'observation et d'éducation en milieu ouvert. Mettant à profit sa tournée dans la région, elle a présidé une cérémonie de signature d'une convention entre la direction de l'action sociale et l'Assemblée populaire communale (APC) de N'goussa (20 km Nord de Ouargla), prévoyant la dotation de l'école primaire «Djilali Bounaâma» de 40 appareils de climatisation, en plus d'un lot de 30 équipements similaires à quatre écoles primaires de la commune. Cette convention a porté aussi sur l'attribution de 200 bicyclettes à des collégiens issus de familles nécessiteuses et ne bénéficiant pas du transport scolaire, dans la commune de N'goussa.



Lancée dans les wilayas d'Ouargla, El-Oued et de Béchar, dans une première phase, cette initiative devra être généralisée à d'autres wilayas, a indiqué la ministre, avant de se rendre dans la zone d'El-Hedâa, commune de Rouissat, pour visiter une maison de repos pour personnes âgées, d'une capacité de 50 lits et 18 chambres, et servant également de maison d'accueil de cancéreux venus d'autres régions du pays à des fins de traitement médical, a-t-on expliqué à la ministre de la solidarité.

Le centre psychopédagogique pour enfants déficients mentaux «Ouargla-2», la maison des enfants en détresse et l'école des enfants sourds-muets ont également fait objet d'une visite de la ministre de la solidarité qui a, à cette occasion, visité une exposition d'activités féminines montées au titre du dispositif du microcrédit, et procédé à la remise, à titre symbolique, de décisions d'attribution de crédits. Au-paravant, Mme Meslem avait tenu une rencontre à Hassi-Messaoud, en présence de responsables du groupe Sonatrach, qui a permis de passer en revue des questions liées aux contributions sociales, et de reprendre connaissance de doléances d'élus locaux afférentes à l'accroissement des donations accordées par la Sonatrach et l'impulsion de sa mission sociale à travers la contribution aux projets de développement local, tels que la réalisation d'hôpitaux et des centres de prise en charge des personnes aux besoins spécifiques, et le financement d'activités sportives dans le cadre de la promotion du cadre de vie du citoyen. Selon les explications fournies à la délégation ministérielle, 27 postes d'emploi ont été accordés, entre 2013 et 2015, à des personnes aux besoins spécifiques au niveau des entreprises de génie-civil et bâtiment et la construction, et de l'entreprise des travaux aux puissances (ENTP), filiales de Sonatrach.

S'agissant de la préparation des vacances d'été, la wilaya d'Ouargla s'est vue accorder 400 places pour les enfants issus des familles défavorisées, en plus de 70 places accordés par Sonatrach au profit d'enfants de la garde communale et des victimes du terrorisme, en sus du financement de plusieurs opérations de solidarité, dont le couffin du Ramadhan et la restauration d'édifices cultuels.

La visite de la ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme a été clôturée par une séance de travail en présence de cadres du secteur, d'élus locaux, de représentants de la société civile et du mouvement associatif actif dans le domaine de la solidarité, consacrée à la présentation des grandes lignes du programme du secteur et des préoccupations locales.

APS

GRÈCE

Merkel, Hollande et Tsipras d'accord pour baisser l'objectif d'excédent primaire grec

La chancelière allemande Angela Merkel et le président français François Hollande sont convenus, lors d'un entretien téléphonique avec le Premier ministre grec Alexis Tsipras mercredi, de «da nécessité» de baisser les objectifs d'excédents primaires de la Grèce, a affirmé une source gouvernementale grecque.



Les trois dirigeants «se sont mis d'accord sur la nécessité d'excédents budgétaires primaires plus faibles et la nécessité d'une solution immédiate» aux négociations entre la Grèce et ses créanciers, a indiqué cette source à la presse à l'issue de cet entretien téléphonique.

La Grèce, selon le programme précédent, s'était engagée à réaliser un excédent de 3% du PIB en 2015 et 4,5% en 2016.

Le vice Premier ministre Yannis Dragasakis avait déclaré mardi qu'Athènes souhaitait pouvoir s'en tenir à moins de 1% en 2015 et moins de 1,5% l'année suivante.

Lors de l'échange téléphonique avec François Hollande et Angela Merkel, Alexis Tsipras a souligné qu'il n'avait pas encore reçu la proposition d'accord des institutions créancières du pays.

KOWEIT

Un baril à moins de 77 dollars causera le déficit du budget

Face à la baisse des cours, le Koweït «continue de survivre», mais si le baril de pétrole ne grimpe pas à 77 dollars le baril, le budget du pays deviendra déficitaire, a indiqué le ministre du Pétrole du Koweït, lors de la deuxième journée du séminaire de l'Opep.

«Nous continuons de survivre, ce n'est pas la situation que nous préférions bien sûr. Tout va dépendre des prix des cours au deuxième semestre,» a indiqué Ali Saleh Al-Omair.

Interrogé sur un niveau acceptable de prix du pétrole pour l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep), le ministre a expliqué à la presse qu'un baril à 77 dollars «était le prix pour le Koweït».

«Si le prix n'augmente pas à 77 dollars le baril, alors le budget du Koweït sera en déficit», a indiqué le ministre à



des journalistes après son intervention au séminaire.

En novembre dernier, l'Opep avait décidé de ne pas changer ses quotas pour modérer la croissance de la production hors-Opep, et notamment celle de la production d'or noir non-conventionnel, comme le pétrole de schiste ou le pétrole issu des sables bi-

tumineux. Cette décision a précipité la baisse des prix du pétrole amorcée l'été 2014, et a largement pesé sur les budgets des pays producteurs de pétrole.

Le ministre a cependant souligné que le marché s'améliorait, et que les plans d'investissements des pays dans le secteur pétrolier n'avaient pas été affectés par la baisse des cours.

PROJET DU LAC VICTORIA

La Banque mondiale débloque 22 millions de dollars supplémentaires

La Banque mondiale a débloqué 22 millions de dollars supplémentaires pour financer un projet de gestion environnementale du Lac Victoria en Afrique de l'Est, a annoncé la banque dans un communiqué mercredi.

«Le prêt soutient la mise en place d'activités qui renforcent le projet dont le but est de relever les défis environnementaux du bassin du lac Victoria sur le long terme afin d'améliorer le bien-être des habitants», a écrit la



Banque dans le texte publié à Nairobi. Le projet consolidera la gestion du bassin du lac Victoria entre les Etats partenaires et améliorera la gestion environnementale des points noirs de pollution ciblés. Le Kenya et la Tanzanie recevront chacun 10 millions de dollars de l'Association de Développement International (IDA) pour concrétiser le projet, avec un prêt de deux millions de dollars pour les activités régionales du dit projet.

les activités inscrites dans le projet, avec un prêt de deux millions de dollars pour les activités régionales du dit projet.

LES COURS DE PÉTROLE En petite hausse à Londres

Les prix du pétrole gagnaient quelques cents jeudi en cours d'échanges européens, aidés par un accès de faiblesse du dollar mais toujours plombés par une offre en surabondance.

Le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en juillet valait 63,86 dollars sur l'Intercontinental Exchange (ICE) de Londres, en hausse de 6 cents par rapport à la clôture de mercredi.

Dans les échanges sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), le baril de «light sweet crude» (WTI) pour la

même échéance grappillait 17 cents à 59,81 dollars.

La baisse du dollar, notamment face à l'euro, rend plus attractifs car moins onéreux les achats de pétrole, libellés dans la monnaie américaine, pour les investisseurs munis d'autres devises.

À l'approche de la 167e réunion de l'Opep (Organisation des pays exportateurs de pétrole), à Vienne aujourd'hui, l'Iran a demandé aux autres membres d'être prêts à faire de la place pour l'arrivée sur le marché de 1 million de barils supplémentaires dès six mois après

la levée des sanctions (occidentales sur le pays)», notaient les experts.

«Le marché mondial est déjà sur-aprovigionné alors il n'y a pas beaucoup de place pour une nouvelle hausse de l'offre», prévenait-on.

L'offre surabondante s'explique en partie par la production américaine qui selon des données publiées mercredi par le département américain de l'énergie (DoE) a dépassé 9,5 millions de barils par jour la semaine dernière, marquant une deuxième hausse hebdomadaire d'affilée.

MARCHÉ DES CHANGES L'euro remonte face au dollar avec un retour d'optimisme pour la Grèce

La monnaie européenne remontait face au dollar jeudi, porté par un regain d'optimisme sur la situation financière de la Grèce qui faisait l'objet de négociations intensives et grimpant dans le sillage des taux de rendement des obligations en zone euro.

La monnaie unique européenne valait 1,1350 dollar, contre 1,1270 dollar mercredi soir avant de grimper encore jeudi matin à 1,1380 dollar, son niveau le plus élevé en deux semaines et demi. Il valait 1,0924 dollar lundi soir.

La devise européenne grimpait également face à la monnaie japonaise, à 140,79 yens contre 140,01 yens mercredi soir. L'euro est monté jeudi matin à 140,92 yens, son niveau plus élevé en cinq mois.

Le dollar perdait un peu de terrain face à la devise japonaise, à 124,06 yens contre 124,23 yens la veille. La volatilité reste très élevée sur le marché des devises en ce moment, et les rendements obligataires jouent un rôle prépondérant dans ces mouvements», observait-on.

La hausse des taux de rendement des obligations d'un pays tend à rendre la devise associée plus attrayante pour les investisseurs spéculatifs car plus rémunératrice.

L'euro grimpait ainsi dans le sillage d'une hausse du taux de rendement des obligations à 10 ans de l'Allemagne, qui se rapprochait du seuil de 1% au-dessus duquel il n'a plus évolué depuis septembre 2014.

Le marché obligataire, en particulier les dettes les plus sûres, réagissait à l'amélioration du climat économique en zone euro et à la remontée de l'inflation en zone euro en mai.

De plus, à l'issue d'une réunion de politique mercredi la Banque centrale européenne (BCE) s'est montrée plus optimiste sur sa prévision d'inflation pour 2015 (0,3%).

L'institution a légèrement abaissé celle de croissance pour 2017, à 2%, jugeant toutefois que la reprise allait globalement "s'amplifier", selon les propos de son président Mario Draghi.

Il a répété que la BCE se consacrait à "la pleine mise en place de ses mesures de politique monétaire" pour redresser l'inflation et que le vaste programme de rachats de dettes publiques et privées, connu sous l'acronyme anglais de "QE", devait "se poursuivre jusqu'à la fin de septembre 2016".

Ce programme de rachats d'actifs massifs, qui a pour but de stimuler l'activité économique en zone euro, se traduit par des injections de liquidités dans le système financier de l'Union monétaire, ce qui a pour effet collatéral de diluer la valeur de la monnaie unique.

La perspective d'une fin anticipée ou simplement le fait qu'il ne devrait pas être poursuivi au-delà des montant et date prévu tend à soutenir l'euro.

Athènes et ses créanciers tentent de trouver un compromis et à s'entendre sur les réformes à mettre en place pour débloquer rapidement une tranche d'aide financière, vitale pour la survie financière du pays, à court d'argent.

Les experts techniques planchent depuis des semaines sur un accord, était censé rapprocher Athènes et ses créanciers - Union européenne (UE), Banque centrale européenne (BCE) et Fonds monétaire international (FMI) - qui ont chacun mis sur la table cette semaine une série de réformes à mettre en œuvre par la Grèce en échange du versement d'une dernière tranche de prêts de 7,2 milliards d'euros.

Ces fonds sont indispensables à la survie financière de la Grèce, qui doit honorer d'importantes échéances dans les semaines qui viennent, à commencer par un versement vendredi de 300 millions d'euros au FMI.

La livre britannique baissait face à la monnaie unique européenne, à 73,61 pence pour un euro, atteignant même ce matin 73,86 pence, son niveau le plus faible en un mois. La livre sterling montait face au dollar, à 1,5416 dollar pour une livre.

La devise suisse reculait face à l'euro, à 1,0548 franc pour un euro atteignant auparavant son niveau le plus faible en deux mois et demi mais progressait face au dollar, à 0,9294 franc pour un dollar. L'once d'or valait 1.182,77 dollars, contre 1.190 dollars mercredi soir.

CÉRÉALICULTURE**Une production de 750.000 quintaux attendue à Biskra**

La récolte céréalière attendue dans la wilaya de Biskra devrait dépasser les 750.000 quintaux, a-t-on appris, mercredi, en marge du lancement officiel de la campagne moissons-battage.

Selon les prévisions de la direction des services agricoles (DSA), cette production sera constituée de 390.000 quintaux de blé dur, 156.000 quintaux de blé tendre 204.000 quintaux d'orge et 1.000 quintaux d'avoine.

La surface consacrée aux céréales s'étend sur 27.239 hectares dont 11.491 hectares réservés au blé dur, 10.494 ha au blé tendre, 5.204 ha à l'orge et



50 hectares à l'avoine, a-t-on indiqué lors de la cérémonie de lancement marquée par des exhibitions de fantasia.

Cette cérémonie, présidée par le wali de Biskra, Messaoud Djari, s'est déroulée dans la commune de Doucen, dans une exploitation agricole privée exploitant 40 hectares.

Le chef de l'exécutif local a affirmé

aux agriculteurs de la région que l'Etat néménagera aucun effort pour aider et accompagner les agriculteurs en vue de contribuer à la sécurité alimentaire.

Pour rappel, la campagne des moissons s'était soldée dans cette wilaya, au terme de la précédente campagne, par la production de 700.000 quintaux de céréales.

GHARDAÏA**200 km de pistes agricoles réalisées**

Plus de 200 kilomètres de pistes agricoles ont été réalisées à travers la wilaya de Ghardaïa, dans le cadre du programme de développement rural intégré (PDR), a-t-on appris jeudi du conservateur des forêts de la wilaya. Ce programme permet aux populations des zones enclavées d'avoir un meilleur accès aux périmètres agricoles et à contribuer au développement socio-économique de la région et la rendre plus attractive aux investisseurs agricoles, a indiqué M. Mohamed Abbas. Élaboré dans le cadre d'une approche concrète avec les représentants des agriculteurs, des éleveurs et de la population, ce programme a porté également sur l'aménagement de 27 puits pastoraux, des abreuvoirs et des canaux d'irrigation, a-t-il ajouté.

Selon le même responsable, huit points d'eau situés sur les zones de pacage ont été dotés de kits solaires, en plus de l'aménagement de deux points d'eau à Métillil et Daya Ben Dahoua et la construction de deux retenues d'eau. Quelque 144 kits solaires ont été distribués pour équiper les foyers en zones rurales éparses de la wilaya, dans le but d'améliorer le cadre de vie du citoyen, a soutenu le conservateur.

Il a été procédé, par ailleurs, à construction de 60 km linéaires de brise-vents, et la fixation de dunes de sable sur une superficie de 78 hectares ainsi que la plantation de 263 hectares d'arbres fruitiers, a encore fait savoir M. Abbas.

Ce programme d'appui au désenclavement des zones rurales vise, entre autres, à améliorer les conditions de vie de leurs populations, à créer une dynamique pour la revitalisation de l'espace arable et à lutter contre l'exode rural.

EL TARF**Relogement d'une vingtaine de familles à Bouhadjar**

Dix-huit (18) familles ont été relogées, mercredi, dans de nouveaux appartements à Bouhadjar (El Tarf), dans le cadre du programme de résorption de l'habitat précaire (RHP), a-t-on appris auprès du chef de daïra, Amine Grimes.

Les bénéficiaires de cette opération résidaient dans cinq sites abritant des habitations précaires et menaçant ruine datant de l'époque coloniale, a ajouté le même responsable.

L'opération de relogement qui a ciblé des familles rési-

dant dans différents quartiers de la ville de Bouhadjar, s'est déroulée dans «de bonnes conditions», a ajouté M. Grimes, faisant part de la mobilisation de l'ensemble des moyens humains et matériels pour mener à bien cette action. Les sites démolis ont été récupérés et devront servir d'assiettes pour la concréttisation de projets d'utilité publique, a encore indiqué le même responsable. Pas moins de 53 familles ont bénéficié, récemment, d'un logement social à Bouhadjar qui a également bénéficié d'un quota de 350 aides à l'habitat rural, a-t-on rappelé.

ORAN**Installation du réseau d'irrigation du périmètre agricole d'El Ancor (Aïn-El Turck)**

Le réseau d'irrigation du périmètre agricole d'El Ancor (Aïn El Turck) dans la wilaya d'Oran, a été installé, a-t-on appris jeudi du directeur des services agricoles de la wilaya.

Ce projet d'irrigation d'une superficie agricole de 450 hectares d'arboriculture à partir des eaux épurées de la station de traitement et d'épuration (STEP) d'Aïn El Turck est en phase d'essai, a indiqué, à l'APS, M. Tahar Kadi.

Il a ajouté que 33 exploitations agricoles indivi-

duelles (EAI) ainsi que 9 exploitations agricoles collectives (EAC) sont concernées par cette opération d'aménagement hydraulique et agricole.

Au sujet du projet d'irrigation de la plaine de M'léta, sur une superficie de 8.100 hectares, à partir des eaux épurées de la STEP d'El Kerma, le même responsable a avancé que le taux d'avancement des travaux d'installation du réseau d'irrigation) est de 70 %.

Les travaux, confiés à l'Office national d'irrigation et

de drainage (ONID), seront livrés «clé en main», a-t-il indiqué. Selon le même interlocuteur, il est prévu, dans la zone de M'léta (Tafraoüi) au sud de la wilaya d'Oran, considérée comme un bassin laitier, une production de 70.000 quintaux/an de fourrages verts pour le développement de l'élevage et la production de 30 millions de litres de lait, 400.000 quintaux/an de maïs ainsi que 142.000 quintaux/an d'olives et 3 millions de litres d'huile d'olive.

Quelque 1.500 emplois

directs et indirects seront créés à la faveur de ce projet d'aménagement hydro-agricole de la plaine de M'léta, a affirmé la même source précisant que 5.100 hectares seront irrigués en première phase.

Ce projet touche, outre le secteur privé sur une superficie de 1.780 hectares, 24 exploitations agricoles collectives (EAC) sur 3.917 hectares, 83 exploitations agricoles individuelles de 971 hectares ainsi qu'une ferme pilote «L'Oranaise» de développement agricole.

TINDOUF**Ouverture de deux ateliers d'apprentissage des métiers féminins**

Deux (2) ateliers d'apprentissage de métiers de couture et coiffure pour dames ont été ouverts à Tindouf, à l'initiative de l'association locale "Enfants du Sud", a-t-on appris jeudi auprès de son secrétaire général.

Inaugurés mercredi par les autorités de la wilaya, ces deux ateliers, financés par le biais d'une subvention offerte par l'opérateur public de téléphonie mobile "Mobilis", ont généré six (6) emplois au profit de femmes au foyer et permettent d'assurer un revenu à l'association, en vue de promouvoir ses actions de solidarité avec les catégories nécessiteuses dans la région, a

indiqué Hamma Soudani. Dans ce cadre, l'association a bénéficié d'un financement de 500.000 DA, dans le cadre d'une enveloppe globale dégagée par Mobilis en faveur de dix (10) associations locales activant dans les domaines socioculturel et sportifs, a-t-il précisé. Parmi les objectifs ciblés par l'association, figurent l'attribution de trousseaux scolaires et l'organisation de campagnes de circoncision à des enfants issus de familles nécessiteuses, en plus d'actions de sensibilisation dans différents domaines, a fait savoir M. Soudani.

L'association prévoit, à moyen terme,

la réalisation de quatre (4) projets, à savoir une salle des fêtes destinée à la catégorie des nécessiteux, une laverie, une bibliothèque numérique pour enfants et une crèche, a-t-il dit. Au moins, 120 actions de solidarité ont été encadrées par cette association, depuis sa création en 1977, en collaboration avec plusieurs acteurs, notamment l'administration locale, les secteurs de l'action sociale, la jeunesse et les sports et l'éducation, outre l'Agence de développement social et des entreprises activant dans le domaine des technologies de l'information et de la télécommunication, selon la même source.

AIN DEFLA**PORTE OUVERTE SUR LA GENDARMERIE NATIONALE****« Faire valoir la profession de la sécurité des biens et des personnes »**

Salim Ben

Comme à chaque année, la Gendarmerie nationale de la wilaya d'Aïn Defla a organisé des journées portes ouvertes pour se rapprocher davantage du citoyen, faire valoir la profession qui rentre dans le cadre de la sécurité des biens et des personnes, l'ordre public etc.

C'est à partir d'hier que le commandement du groupement de wilaya de la gendarmerie nationale d'Aïn Defla, dirigé par le lieutenant-colonel Abdelhafidh Hamel, en présence du wali d'Aïn Defla et les autorités civiles et militaires, a inauguré au niveau de la maison de la culture ses portes ouvertes au grand public, selon le programme tracé par les organisateurs cet événement s'étaler jusqu'au 5 juin, des stands ont été réservés pour la circonstance au niveau de la maison de la culture afin d'expliquer aux visiteurs les différentes activités de ce corps et les bilans de leurs interventions les moyens mis en place pour permettre au corps d'être au diapason de l'évolution et de la performance ainsi que de démonstrations d'intervention et de sports de combat.

Ces journées d'information ont pour objectif la vulgarisation sur le travail et la gendarmerie nationale et la sensibilisation du public sur le rôle de la gendarmerie notamment en matière de lutte contre la criminalité, la protection des biens et des personnes et la sécurité routière.

TISSEMSILT 5 blessés suite à l'effondrement d'un mur à Lardjem



ABED MEGHIT

L'effondrement d'un mur d'une ancienne maison au douar Zeghariche relevant de la commune de Lardjem a fait cinq blessés, jeudi dernier vers les coups de 00h35 causant cinq blessés, âgées de 1 an à 40 ans.

Selon la cellule de communication de la protection civile de Tissemsilt. Les éléments de l'unité secondaire de la Protection civile de Lardjem ont été informé se sont déplacés sur le lieu du drame et ont transféré les cinq blessés à la polyclinique de Lardjem.

Les services de sécurité ont ouvert une enquête.

EL TARF Un policier blessé par balles lors d'une opération de démolition de constructions illicites



Un policier, R. N. (39 ans), a été blessé par balles, mercredi à El Tarf, lors d'une opération de démolition pour infraction au code de l'urbanisme, a-t-on appris de sources hospitalières.

La victime qui faisait partie du dispositif de sécurité déployé dans le cadre de cette action, a été blessé au cou et aux genoux par un citoyen qui a usé de son fusil de chasse parce qu'il n'avait pas admis la décision de démolition de la clôture qu'il avait érigée illégalement autour de sa demeure, sise à la cité Triki Mohamed au chef lieu de wilaya, a-t-on confirmé de source policière.

En même temps que cet incident, un élément de la Protection civile, pris de panique, a également été légèrement blessé en chutant au sol, a indiqué la source hospitalière, précisant que le policier, évacué aux urgences de l'hôpital d'El Tarf, est hors de danger après avoir reçu les soins nécessaires.

L'auteur de cette agression par usage d'une arme à feu a été arrêté et sera présenté incessamment devant le procureur de la République près le tribunal d'El Tarf, a-t-on affirmé de source policière.

Deuxième du genre, cette action de démolition, menée par les services de la commune d'El Tarf, a ciblé 14 constructions réalisées illicitement.

AÏN DEFLA 6058 retraits de permis de conduire et 99 personnes arrêtées

Au cours des quatre premiers mois de l'année 2015, la gendarmerie nationale a saisi plus de 11 kg de kif, selon un bilan qui a été présenté par les services de la Gendarmerie nationale de la wilaya d'Aïn Defla, lors des portes ouvertes organisées au niveau de la maison de la culture.

Salim Ben

Le lieutenant colonel, Abdelhafidh Hamel, a affirmé que ses services ont réussi à saisir des comprimés psychotropes et des cigarettes, et des armes blanches, suite à des enquêtes approfondies. Selon le bilan, plusieurs opérations contre la criminalité ont été lancées par la gendarmerie nationale à travers les lieux les plus chauds de la wilaya.

Ces opérations ont fait état de l'arrestation de 99 personnes dont 60 placées sous mandat de dépôt. Alors que 6058 retraits du permis de conduire ont été signalés.



RAPT D'UNE FILLETTE À CONSTANTINE Les auteurs auraient agi sous l'effet de psychotropes selon le commissaire Djamel Otmani

Les trois auteurs présumés de l'enlèvement d'une fillette, lundi à Constantine, dont deux ont été arrêtés le jour même du rapt et un 3e interpellé mercredi à Souk-Ahras, auraient agi "sous l'effet de psychotropes", a indiqué, jeudi, un responsable de la police judiciaire, le commissaire Djamel Otmani.

Les auteurs présumés de cet enlèvement, âgés de 16, 20 et 30 ans, des "repris de justice", avaient commis leur forfait alors qu'ils étaient sous l'effet de produits psychotropes, a souligné le commissaire Otmani au cours d'une conférence de presse.

Les trois individus avaient planifié leur forfait au cours d'une soirée dans la forêt de Cheltaba, réputée pour être un repaire de malfrats. Il avaient, au dé-



part, décidé de cambrioler deux maisons, dont celle des parents de la victime, avant que ne leur vienne l'idée d'enlever la petite fille de 5 ans qui dormait, a indiqué le même responsable.

Les auteurs présumés de cet acte criminel "habitaient le même quartier que la victime, à savoir la cité

Benchergui", a encore détaillé le commissaire Otmani, précisant qu'il s'agit d'individus connus pour être des "habitues des vols par effraction".

Affirmant que cette affaire est aujourd'hui entre les mains du procureur de la République, le commissaire Otmani a rappelé que la fillette avait été retrouvée

BOUIRA 2 morts et 5 blessés dans un accident de la route à Djebahia

Deux personnes ont trouvé la mort et cinq autres ont été blessées mercredi après midi dans un accident de la route survenu sur l'Autoroute Est-Ouest au niveau de la pente de Djebahia (ouest de Bouira), a-t-on appris auprès de la Protection civile.

Les victimes sont tous des hommes occupant trois véhicules violente percutés par un camion qui s'est renversé après que son chauffeur ait perdu son contrôle, selon les détails fournis par les services de la Protection civile.

Le chauffeur a perdu le contrôle de son camion qui a percuté trois véhicules sur la pente de Djebahia avant qu'il ne se renverse par la suite, causant la mort de deux hommes et des blessures à cinq autres personnes, ont-ils précisé.

Les corps des deux morts ont été transportés à la morgue de l'hôpital de Lakhdaria, où ils ont été évacués aussi les cinq personnes blessées, dont deux d'entre elles se trouvent dans un état critique, a-t-on ajouté.

BILAN DES SERVICES DE LA GENDARMERIE NATIONALE DES ACCIDENTS DE LA ROUTE 62 personnes tuées et 615 autres blessées en une semaine

Soixante deux (62) personnes ont trouvé la mort et 615 autres ont été blessées dans 332 accidents de la route survenus sur l'ensemble du territoire national durant la période allant du 26 mai au 1 juin, a indiqué mercredi un bilan des services de la Gendarmerie nationale.

Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya d'Alger (27 accidents), suivie de Ain Defla (21), Oran (16), Relizane (15), M'sila (14) et Mascara (12), a précisé la même source.

Selon le bilan de la Gendarmerie nationale, le facteur humain, l'insouciance des piétons et l'état des véhicules et des routes sont les principales causes de ces accidents.

APS

NAUFRAGE EN CHINE

Le bilan s'alourdit à 77 morts

Le naufrage d'un bateau de croisière survenu lundi soir sur le fleuve Yangtsé en Chine a fait 77 morts, indique un nouveau bilan.



Un précédent bilan avait fait état de 65 morts. La liste des décès confirmés s'est allongée durant la journée, pour atteindre 77, tandis que celle des rescapés n'évoluait pas, à 14 survivants, dont le capitaine du bâti-

ment. chinois avaient entrepris mercredi de découper la coque retournée du bateau de croisière qui a chaviré lundi dans le fleuve Yangtsé avec plus 450 personnes à bord, dans l'espoir de retrouver de nouveaux survivants.

Trois grues imposantes ont été placées sur la berge du fleuve et devaient tenter de soulever le navire de 76 mètres de long, qui transportait une majorité de retraités s'étant offert une croisière. «Si aucun signe de

vie n'est détecté après 72 heures, alors le bateau sera redressé», a déclaré Wang Zhigang, le coordinateur des secours, cité par l'agence de presse Chine nouvelle.

Des 77 dépourvus retrouvés jeudi après-midi, on ignorait combien avaient été retrouvés dans l'épave. Plusieurs avaient été retrouvées en aval du fleuve. Les recherches s'étendent jusqu'à la ville de Wuhan (centre), 220 kilomètres en aval du naufrage.

GHANA

70 morts dans l'incendie d'une station-service à Accra

Plus de 70 personnes sont mortes dans l'incendie d'une station-service à Accra alors qu'elles cherchaient à s'abriter de fortes pluies à l'origine d'inondations, ont indiqué la police et la Croix-Rouge jeudi.

«Ces pertes humaines sont catastrophiques et presque sans précédent», a réagi le président John Dramani Mahama, qui s'est rendu sur les lieux. «De nombreuses personnes ont perdu la vie et je ne trouve pas mes mots», a-t-il poursuivi. Pour sa part, le ministre de la Communication, Edward Omane Boamah, a parlé d'une situation d'«urgence nationale». «Les pompiers ont retrouvé environ 73 corps», a indiqué un officier su-

périeur de la police, et le coordinateur de la gestion des catastrophes à la Croix-Rouge Francis Obeng a évoqué «plus de 70» corps. Les hôpitaux des environs ont indiqué que le bilan pourrait s'alourdir, selon plusieurs responsables des services de sécurité. L'incendie a eu lieu mercredi soir à proximité du rond-point Kwame Nkrumah, dans le centre d'Accra. Il aurait été déclenché dans une résidence à proximité de la station-service.

Par ailleurs, certaines personnes seraient mortes noyées, à cause des fortes pluies qui ont fait déborder les égouts et ont provoqué d'importantes inondations dans la capitale ghanéenne.

INDONÉSIE

Eruption du volcan Sinabung, des milliers d'habitants évacués

Près de 3.000 habitants ont été évacués en Indonésie après une éruption du volcan Sinabung, sur l'île de Sumatra, qui a entraîné le déclenchement du plus haut niveau d'alerte, a indiqué jeudi un responsable local. Après une forte augmentation de l'activité volcanique constatée mardi soir, la police et l'armée ont évacué les habitants de quatre villes jusqu'à 13 km du volcan, dans le district Karo, a déclaré le lieutenant colonel indonésien Asep Sukarna. Les quantités de cendres brûlantes, de fumée et de pierres s'échappant du volcan ont considéra-

vement augmenté depuis dimanche, avec une coulée de lave visible sur le cratère, selon le chef de la Station d'observation du mont Sinabung, culminant à près de 2.500 mètres d'altitude. «L'activité volcanique reste élevée jusqu'à maintenant, entraînant des secousses sismiques», a déclaré M. Sukarna, responsable militaire du district. Mercredi, «nous redoutions que le volcan rejette des nuages de cendres brûlantes qui s'abattent sur les villages, c'est pourquoi nous avons déplacé 2.730 personnes dans des endroits plus sûrs», a encore dit le mil-

taire. Près de 10.000 habitants de la zone ont été évacués de leurs domiciles depuis que le volcan est entré dans une longue éruption en 2013, après environ 400 ans de sommeil. Une importante éruption en février 2014 avait provoqué la mort de 16 personnes englouties par des nuages de cendres brûlantes.

Le Sinabung est l'un des 129 volcans actifs en Indonésie, archipel situé sur la «ceinture de feu du Pacifique», un alignement de volcans qui bordent l'océan Pacifique en suivant un ensemble de limites de plaques tectoniques et de failles sismiques.

PÉROU

Désactivation des portables des propriétaires non identifiés

Le Pérou a décidé de désactiver les téléphones mobiles dont les propriétaires n'auront pas fourni leur identité, dans le cadre d'un plan national de lutte contre la criminalité et l'extorsion.

«Tous les téléphones portables qui n'ont pas été identifiés seront désactivés», a déclaré mardi le ministre de l'Intérieur José Luis Pérez, expliquant les nouvelles mesures que les opérateurs de téléphonie mobile sont sommés d'appliquer.

Cette décision fait partie d'un plan de sécurité ambi-

tueux, en vigueur à partir de dimanche, et qui stipule également que les nouveaux acheteurs de téléphones portables s'identifient par des empreintes digitales obligatoires. Les autorités péruviennes vont également limiter la vente de portables à un maximum de dix par personne au lieu de cent auparavant, a précisé le ministre.

Le ministère de l'Intérieur veut enfin que les compagnies de téléphone informent la police et la justice dans les 24 heures de l'origine des appels dans les cas d'extorsions.

SELON UNE ÉTUDE SUR
L'ENVIRONNEMENT

La protection des océans génératrice de bénéfices et d'emplois



L'extension des aires marines protégées pourrait générer jusqu'à 920 milliards de dollars de bénéfices d'ici 2050 et créer 180.000 emplois, selon une étude publiée jeudi par l'Organisation mondiale de protection de la nature.

Le rapport, dévoilé jeudi en marge du Sommet mondial sur les océans organisé à Cascais, près de Lisbonne, sous l'égide de l'hebdomadaire The Economist et du magazine National Geographic, repose sur des recherches de l'université libre d'Amsterdam.

Il prévoit que les bénéfices nets iraient de 490 à 920 milliards de dollars, en fonction des scénarios, et que 150.000 à 180.000 emplois pourraient être créés d'ici 2050.

Pour y parvenir, l'Organisation préconise d'étendre les aires marines totalement interdites à la pêche à 10% de la surface des océans d'ici 2020 et à 30% d'ici 2030, contre moins de 4% actuellement, selon l'étude.

Les zones protégées «sont connues pour attirer et soutenir le tourisme côtier», ce qui «encourage l'emploi et le commerce», indique le document.

PRÉVENTION

Une mammographie régulière réduit de 40% la mortalité des femmes de 50 à 69 ans

Les femmes âgées de 50 à 69 ans qui effectuent des mammographies régulièrement, tous les deux ans environ, réduisent de 40% leur risque de mourir d'un cancer du sein, relève une étude internationale publiée mercredi dans une revue spécialisée.

Des mammographies régulières pour les femmes dans la quarantaine ne donnent pas de résultats significatifs, selon l'étude menée par des experts de seize pays qui ont évalué les impacts positifs et négatifs des différentes méthodes de dépistage du cancer du sein basés sur une analyse des résultats de onze essais cliniques contrôlés ainsi que de 40 études d'observations.

«Cette analyse importante devrait, espérons-le, rassurer les femmes dans le monde sur le fait que la mammographie sauve des vies et que le dépistage du cancer du sein est un outil essentiel pour accroître des diagnostics précoces et de ce fait réduire la mortalité», commente le professeur Stephen Duffy, de l'Université Queen Mary à Londres, un des co-auteurs.

«Il faut poursuivre les efforts de recherche sur d'autres méthodes de dépistage comme la très prometteuse tomosynthèse en 3D, une mammographie numérique qui pourrait être plus adaptée pour sonder les tissus mammaires denses», souligne le professeur Duffy.

Les travaux ont été coordonnés par l'Agence internationale de recherche sur le cancer (IARC), une agence de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS). Le cancer du sein a fait 521.000 morts dans le monde en 2012, selon les derniers chiffres de l'OMS.

APS

GROSSESSE : À QUOI SERT LE CORDON OMBILICAL ?

Il est le lien entre la mère et le bébé durant les neuf mois de grossesse, puis est sectionné à la naissance pour laisser progressivement place au nombril. A quoi sert le cordon ombilical et de quoi est-il constitué ? On fait le point.

Chez tous les mammifères, le cordon ombilical est l'unique organe qui relie physiquement le placenta de la mère à son fœtus, au niveau de son futur nombril.

Long de 40 à 60 centimètres et d'un diamètre de 1 à 2 centimètres, le cordon ombilical permet des échanges nutritifs entre le fœtus et la mère. Il arbore généralement une couleur blanc nacré.

A l'intérieur, il est composé de deux artères et d'une veine : les deux premières ramènent au placenta le sang veineux du fœtus alors que la seconde apporte au fœtus le sang riche en oxygène, en nutriments, en anticorps ou encore en hormones dont il a besoin pour se développer. Tous ces échanges s'effectuent par l'intermédiaire du placenta, qui filtre le sang maternel pour empêcher de contaminer le fœtus. La mère apport au fœtus l'oxygène et les nutriments dont il a besoin, tandis que le fœtus lui envoie en retour le dioxyde de carbone et les déchets issus de son métabolisme.

Tous les cordons ombilicaux ne se ressemblent pas. Certains peuvent être trop courts (moins de 30 cm) ou à l'inverse trop longs. Dans ce cas, il arrive qu'un nœud se forme suite aux mouvements du fœtus dans le ventre de la mère. Cette situation est à surveiller, car l'apport en oxygène du fœtus peut en être diminué. Parfois, le fœtus peut aussi « s'emmêler » avec le cordon ombilical, celui-ci s'enroulant autour du cou ou d'un membre. Si l'enroulement est lâche, il

n'occasionnera a priori aucune complication. En revanche, s'il est serré ou multiple, le sang riche en oxygène risque d'avoir plus de mal à arriver au fœtus, notamment durant les contractions. Lors de l'accouchement, il faudra alors faire au plus vite.

Pour 2% des grossesses environ, il arrive que le cordon ne contienne qu'une seule artère. Cette découverte généralement diagnostiquée lors d'une échographie peut révéler une malformation du système urogénital ou du cœur. Par sa composition, analysable par ultrasons, par cordocentèse ou après l'accouchement, le cordon ombilical fournit beaucoup de données sur la santé du fœtus durant la grossesse.

Qu'adviens-tu du cordon après l'accouchement ?

Lors de la naissance, le cordon ombilical est coupé, puisqu'il n'est plus utile au bébé. Celui-ci respire de façon autonome et trouvera les nutriments dont il a besoin dans le lait maternel ou les préparations de lait infantile.

S'il est parfois purement et simplement jeté, le cordon ombilical peut être récupéré pour la recherche, car il contient des cellules souches dites hématopoïétiques. Elles pourront être transformées en n'importe quelle cellule sanguine (globules rouges, globules blancs, plaquettes) et bénéficier aux personnes atteintes de maladies du sang.



OÙ EN EST LE DÉPISTAGE DE LA TRISOMIE ?

Un nouveau test fait beaucoup parler de lui ces derniers mois. Il vient compléter un arsenal désormais fourni. Clarifications sur les différents examens possibles.

Vers deux mois et demi de grossesse, toute femme enceinte se voit proposer une évaluation des risques de voir son enfant porteur d'une trisomie 21. En effet, même si l'on sait que la fréquence de cette anomalie augmente avec l'âge de la femme enceinte, et particulièrement au-delà de 35 ans, plus d'un enfant trisomique sur deux naît aussi d'une maman de moins de 38 ans. Deux autres indices vont donc être examinés : d'une part les taux de certains marqueurs dans le sang (PAPP-A et bêta-hCG libre), modifiés en cas de problème. Et, surtout, la mesure de la nuque du fœtus (clarté nucale) au cours de la première échographie : l'épais-

issement de celle-ci peut en effet traduire une anomalie des chromosomes.

A quoi servent choriocentèse et amniocentèse ?

Quand le premier dépistage suggère un risque important (supérieur à 1/250), la femme enceinte se voit conseiller une choriocentèse, également appelée biopsie de trophoblaste ou de villosités choriales. Cet examen consiste à prélever un peu du futur placenta à travers l'abdomen, sous échographie et anesthésie locale, afin de dresser la carte complète des chromosomes du bébé (cariotype). Il a l'avantage de pouvoir être réalisé plus tôt que l'amniocentèse (qui effectue le même diagnostic en prélevant du

liquide amniotique), à partir de 11 semaines d'aménorrhée, au lieu de 15 semaines. "Si la patiente choisit ensuite de pratiquer une interruption de grossesse, celle-ci sera encore réalisable par aspiration, explique le Pr. Benachi. Alors qu'arrêter la grossesse après une amniocentèse implique un accouchement, souvent plus dur à vivre psychologiquement."

Qu'apporte le nouveau test ?

Il analyse l'ADN du fœtus qui circule dans le sang maternel pour y rechercher les marqueurs de la trisomie. L'intérêt ? "Le dépistage actuellement proposé au premier trimestre entraîne 5% de "faux positifs", explique Alexandra Benachi, des grossesses cataloguées à risque alors qu'elles ne le sont pas." De ce fait, quelque 20 000 patientes

chaque année subissent pour rien des examens invasifs qui entraînent 1% de fausses couches. Dans les années qui viennent, ce test plus performant sera sans doute proposé à la place des marqueurs sériques et une simple prise de sang permettra d'éviter un grand nombre de procédures plus lourdes. Avant sa généralisation cependant, le test doit encore démontrer sa fiabilité en population générale. "Actuellement, il n'a été évalué que pour les grossesses à risque élevé de trisomie 21", précise le Pr. Benachi.

Lorsque les résultats du test sanguin seront normaux, biopsie ou amniocentèse resteront tout de même indispensables pour confirmer le diagnostic. Elles le sont également en cas de clarté nucale anormale car, dans 8% des cas, cette anomalie traduit d'autres malformations que la trisomie 21.

OBÈSE, ELLE PERD 25 KG POUR TOMBER ENCEINTE

Janette Pincott, une Britannique de 31 ans, a perdu plus de 20 kg pour devenir maman. Un défi relevé haut la main : la jeune femme est aujourd'hui l'heureuse maman de deux petits garçons.

Janette Pincott a 31 ans. Cette Britannique souffre d'un syndrome ovarien polykystique (ou syndrome de Stein-Leventhal), un trouble hormonal qui se traduit par une perturbation de la production des ovules chez la femme. En clair, au lieu d'être libérés au moment de l'ovulation, les ovules se transforment en kystes, de pe-

tites poches remplies de liquide. La maladie cause des troubles de la fécondité chez la jeune femme. Aussi, il y a 5 ans, Janette et Justin, son mari, ont voulu procéder à une fécondation in vitro, ou FIV. Problème : Janette pèse 133 kg. Craignant pour sa santé, les médecins lui refusent le traitement.

Un régime draconien... et un miracle

Janette est dévastée par cette terrible nouvelle, mais refuse de baisser

les bras. Adieu la junk food et les sodas ultra caloriques : la jeune femme se convertit aux fruits et légumes, et adopte la salade verte à tous les repas. Pour perdre du poids, elle se met également au sport : chaque jour, la jeune femme chausse les baskets et court pendant 5 kilomètres. "À chaque fois que je croisais une femme enceinte, j'avais les larmes aux yeux. J'avais tellement envie d'être maman !" raconte-t-elle. Le régime draconien porte ses fruits : en 2 ans, la jeune Britannique perd 25 kg. Et puis, un jour, le miracle. En

2011, Janette fait un test de grossesse... qui se révèle positif. "J'ai refait le test 10 fois pour être sûre, raconte-t-elle. Je n'y croyais pas : j'étais tombée enceinte naturellement, sans FIV !"

Le bébé, prénommé Charlie, naît en bonne santé. Six mois plus tard, nouvelle surprise : Janette est enceinte de Zachary, son deuxième enfant. Aujourd'hui, Janette a perdu 44 kg, et a même prévu de participer au semi-marathon de Cardiff dans l'an... Défi relevé !

GROSSESSE : ON SOULAGE LES CRAMPES



Les femmes enceintes sont particulièrement sujettes aux crampes car il s'agit d'une réaction face à une insuffisance veineuse. Quelques conseils pour soulager la douleur.

Une douleur vive et soutenue au mollet, si intense qu'elle réveille la nuit : c'est la fameuse crampe qui touche de nombreuses femmes enceintes, surtout au troisième trimestre. Ces violentes contractures musculaires sont en partie dues à l'insuffisance veineuse. Une carence en magnésium est aussi souvent évoquée.

Lorsque la crampe survient, on étire le muscle ou on le masse, de bas en haut. Si cela s'avère inefficace, on marche pieds nus sur la pointe des pieds.

En prévention au quotidien, on adopte les gestes contribuant à booster la circulation sanguine : pratique régulière d'une activité physique adaptée à la grossesse (marche, natation...), port de talons de 2 ou 3 cm maximum, surélevation des pieds du lit, etc. « Les massages et les douches d'eau froide sur les jambes en fin de journée contribuent également à réduire la sensation de jambes lourdes pouvant entraîner des crampes », ajoute Nicolas Dutriau sage-femme. Côté médicamenteux, une supplémentation en magnésium est souvent prescrite, mais on peut aussi agir au niveau de l'alimentation en mettant au menu des fruits oléagineux (amande, noix, noisette, noix du Brésil, noix de cajou), de la banane, des haricots secs, du chocolat noir, des épardins, une eau minérale riche en magnésium... Une solution à privilégier, d'autant que le magnésium apporté par l'alimentation est bien mieux assimilé que celui de certains compléments alimentaires.

- Si les crampes sont violentes et apparaissent surtout la nuit : Cuprum metallicum 5 CH (2 fois par jour et au moment des crampes).

- Si les crampes sont atténues par la flexion du membre : Magnesia phosphorica 5 CH.

LES FUTURES MAMANS BOUDENT L'ENTRETIEN PRÉNATAL

Seules 4 futures mamans sur 10 se rendent à l'entretien prénatal précoce, prévu au cours du 4^e mois de grossesse. C'est deux fois plus qu'en 2010 mais ce n'est pas encore assez.

L'entretien prénatal précoce (EPP), ou entretien individuel du 4^e mois de grossesse, est une rencontre avec un professionnel de la périnatalité formé, sans examen médical. Il a pour objectif de recueillir les demandes et craintes des femmes enceintes au sujet du déroulement de la grossesse et de l'accouchement et de mettre en place, selon la demande, un projet de naissance. Depuis 10 ans, cet entretien est entièrement pris en charge par la sécurité sociale. Pourtant, encore trop peu de futures mamans en profitent puisque seules 40% d'entre elles se rendent à cet entretien, selon une enquête menée auprès des réseaux de santé en périnatalité par l'Institut national de veille sanitaire (Invs).

Une première enquête, menée en 2010, rapportait qu'une femme sur 5 seulement s'était rendue à l'entretien prénatal précoce. Des progrès ont donc été réalisés pour promouvoir l'intérêt de cet entretien réalisé le plus souvent (dans 92,5% des cas) par une sage-femme. Mais ils ne sont pas encore suffisants.

Parmi les 1 067 cas où l'entretien n'a pas été réalisé, 673 femmes (63,1%) ont déclaré qu'il ne leur avait pas été proposé. Dans les 394 cas où l'entretien a été proposé mais non réalisé, 91 femmes (23,1%) ont déclaré ne pas avoir eu le temps de le faire ; 172 femmes (43,7%) l'ont refusé et 131 femmes (33,2%) n'ont pas donné de raison déclarent les auteurs de l'étude.

Un entretien prénatal souvent tardif

En moyenne, les femmes se sont rendues à leur entretien prénatal à 23 semaines d'aménorrhée, c'est-à-dire vers 5 mois de grossesse, avec des écarts importants allant de 13 semaines (fin du 1^{er} trimestre) jusqu'à



vers 39 semaines (quasiment à la fin de la grossesse). Dans l'ensemble, 4% des EPP ont eu lieu au 1^{er} trimestre de grossesse, 73% au 2nd trimestre et 23% au 3rd trimestre.

Mais les auteurs de l'étude regrettent surtout qu'il n'y ait pas d'accès particulier

proposé aux femmes avec des difficultés quotidiennes, des conduites addictives, ou des risques sociaux et psychologiques. L'entretien doit être mieux connu pour que les femmes puissent parler librement et exprimer leurs attentes expliquent-ils.

TOXOPLASMOSE : QUELS SONT LES RISQUES ?

Il n'existe pas de vaccin contre la toxoplasmose. Aussi les femmes enceintes doivent-elles se faire diagnostiquer dès la première visite prénatale.

La toxoplasmose est une maladie due à un parasite, le toxoplasme, que l'on retrouve surtout dans les viandes de porc ou de mouton.

Aujourd'hui, 85% des femmes en âge de procréer sont immunisées contre cette maladie qui passe souvent inaperçue quand elle se déclare (juste une légère fièvre et quelques ganglions au niveau du cou). Mais pour les femmes qui ne sont pas immunisées, la toxoplasmose attrapée durant la grossesse peut engendrer des anomalies chez l'embryon, puis le fœtus. Les lésions les plus fréquentes sont oculaires.

Schématiquement, on peut dire que durant la première moitié de la grossesse les lésions sont rares mais graves et que pendant la seconde moitié, elles sont plus fré-



quentes mais moins graves" explique le Dr Alain Tamborini, gynécologue, auteur de nombreuses publications.

C'est pourquoi lors de la première consultation prénatale, un test sérologique est demandé. S'il

se révèle négatif (la future maman n'est pas immunisée), il faudra renouveler ce test chaque mois jusqu'au terme de la grossesse et une dernière fois au moment de l'accouchement, en prélevant du sang du cordon om-

bilical.
Si le test se révèle positif au cours de la grossesse (la future maman a été en contact avec le parasite), un traitement antibiotique sera immédiatement entrepris pour éviter la transmission au fœtus. Mais de nombreuses incertitudes demeurent quant à leur efficacité.

Toxoplasmose : les précautions à prendre

Ces conseils s'appliquent dès le début de la grossesse, avant même le dépistage sérologique.

- Bien cuire toutes les viandes et laver les fruits et légumes crus.
- Laver à grande eau les ustensiles de cuisine et le plan de travail.
- Faire nettoyer le bac à litière du chat par une tierce personne ou porter des gants.
- Toujours porter des gants pour jardiner.

HOMMAGE M.Mihoubi salue le parcours du réalisateur Benamar Bakhti



Le ministre de la Culture, Azzedine Mihoubi, a salué le parcours du réalisateur Benamar Bakhti, décédé dans la nuit de mardi à mercredi à l'âge de 83 ans, estimant que le défunt était parmi les réalisateurs «les plus distingués» dans le monde du 7e art. «Les travaux de Benamar Bakhti, un réalisateur à la présence remarquable, ont enrichi le cinéma algérien», a souligné mercredi M. Mihoubi dans un message de condoléances. Né en 1941 à Tlemcen, le défunt a été formé à l'Institut des hautes études cinématographiques de Paris (Idhec) avant de travailler en tant qu'assistant de télévision en France, aux côtés de cinéastes français comme Claude Lelouch et Jean-Paul Sassy. Le défunt a été inhumé jeudi après-midi au cimetière d'El Alia à Alger.

SÉTIF Bekakchi Khier enflamme le public en ouverture du festival de la chanson sétifienne

L'artiste Bekakchi Khier, un des piliers du chant sétifien moderne, a chauffé le public de la maison de la culture de Sétif, mercredi, soir en ouverture du 8e festival culturel local de la musique et de la chanson sétifiantes. Très en verve, l'interprète de «Khali ya khal» a gratifié le public de quelques-unes parmi ses plus belles chansons, à l'image de «Aïssou ya laâssasa», «Nariya bounarine» et «Ya djari», avant d'enchaîner avec des morceaux du patrimoine Sraoui, au grand bonheur du public, très attaché à ce genre musical immémorial. Ce fut ensuite au tour du jeune cheb Chouaib d'occuper la scène pour rendre un bel hommage au regretté Samir Belkheir en interprétant des passages de ses chansons les plus connues comme «Moul echache» et «Rakeb lazrag».

La soirée d'ouverture du festival qui se poursuivra jusqu'au 8 juin 2015 sous le slogan "La chanson sétifienne entre authenticité et modernité" a été marquée par ce côté frétilant du jeune public qui n'hésite pas à taper des mains et à danser, mais aussi par un sentiment de nostalgie chez les plus âgés dont quelques uns ont été aperçus écrasant une larme en écoutant les bouleversantes complaintes de Sraoui. Des complaintes qui n'ont pas manqué, comme il est de tradition à Sétif, d'arracher de stridents youyous aux "Aâmrîyat" présentes dans la salle. Ce 8e festival sera également marqué par l'organisation d'expositions dédiées à la musique et au chant sétifiens (photos d'artistes disparus, instruments de musique), ainsi que par un mini-salon de l'habit traditionnel sétifien qui permettra au public d'admirer, au 6e jour de la manifestation, le fameux "Binour Charb Ezdaf" qui sied tellement aux belles sétifiantes depuis de nombreuses générations.

APS

COLLOQUE «CINÉMA ET ROMAN» DANS LE CADRE DE LA 8^E ÉDITION DU FIOFA

Le ministre de la Culture appelle les cinéastes à adapter des romans algériens à l'écran

Le ministre de la culture, Azzedine Mihoubi, a appelé, jeudi, à Oran, les cinéastes à se pencher sur les romans algériens pour les adapter à l'écran.

«Nos cinéastes doivent se pencher sur les romans algériens pour les adapter à l'écran et aborder tous les problèmes qui touchent de près le citoyen», a indiqué le ministre, à l'ouverture du colloque «Cinéma et roman», organisé au théâtre régional d'Oran, dans le cadre de la 8e édition du Festival international d'Oran du film arabe (FIOFA).

Azzedine Mihoubi a mis en évidence la relation dialectique et continue entre roman et cinéma. «Le cinéma prend sous son aile la littérature et la transforme en œuvre cinématographique», a-t-il signalé, en ajoutant qu'on arrive parfois au concept de «roman cinématographique».

«Quelques romans ont beaucoup fait pour le cinéma et des films ont



consolidé la littérature», a-t-il fait constater, en citant le cas des romans du prix Nobel de la littérature Naguib Mahfoud, adaptés au cinéma ou encore le roman de Margaret Mitchell «Autant en emporte le vent», l'un des chefs-d'œuvre du cinéma hollywoodien.

Le colloque permettra aux académiciens, cinéastes, scénaristes et critiques de débattre des relations entre ces deux genres et des adaptations à l'écran des grandes œuvres littéraires arabes et universelles, notamment les œuvres algériennes.

Par l'organisation de ce colloque, notamment Amine Zaoui, romancier,

du FIOFA entend mettre en place de nouvelles traditions qui rehaussent le fait culturel, en l'occurrence le festival du film arabe, indiquent les organisateurs. En plus de son côté scientifique, le colloque «Cinéma et roman» a pour objectif de «mieux vendre l'image d'Oran», non seulement comme capitale du cinéma arabe, mais aussi celle de la littérature arabe et universelle.

Pour ce faire, plusieurs personnalités du monde littéraire et culturel algérien et arabe ont été invitées à participer à ce colloque, notamment Amine Zaoui, romancier,

scénariste et réalisateur qui donnera une conférence intitulée «Le narcissisme et le professionnalisme».

De son côté, l'écrivain Wassini Laredj, qui vient de décrocher le prix littéraire «Qatar» pour son dernier roman «Le royaume du papillon», dissera, quant à lui, sur le thème «cinéma, de la révolution et de l'humanisme du héros dans le cinéma algérien». En outre, Ibrahim Nasrallah interviendra sur les relations entre le texte littéraire et le cinéma, et leur développement. D'autres chercheurs et académiciens interviendront sur la force du mot et de l'image. Par ailleurs, l'écrivain et essayiste algérien Rachid Boudjedra sera honoré par le Commissariat du festival pour ses 50 ans d'écriture et pour son apport à la cinématographie nationale. À cette occasion, un ouvrage collectif rassemblant 50 textes dédiés à l'œuvre et aux thématiques préparés par des universitaires et auteurs algériens et arabes.

Coup d'envoi de la compétition courts métrages

La compétition de la catégorie des courts métrages a débuté, jeudi, à la salle de la cinémathèque «Ouarsenis» d'Oran, dans le cadre de la 8e édition du Festival international d'Oran du film arabe (FIOFA), par la projection de deux films au concours.

Il s'agit de «Mae oua dem» (eau et sang) du réalisateur marocain Abdellah El Djohari et «El imarat» (l'emirat) du libyen Mouayed Zabiya. Des débats sont programmés à l'issue des projections en présence de figures artistiques, de représentants des médias et d'amateurs du 7ème art, cette catégorie surtout. La compétition de la catégorie des courts métrages de cette édition du FIOFA met en lice 14 films de 11 pays. L'Algérie participe avec trois films que sont «Nsibi» (mon gendre) de Hassan Belaid, «Rissala ila

Obama» de Mohamed Mohammedi et «El Mamar» (passage) de Anis Djaad.

Le restant des films en lice représente l'Egypte, la Tunisie, le Bahreïn, le Liban, la Mauritanie, les Emirats arabes unis et la Palestine qui participe avec le film «Journaliste libre».

Le lauréat de la compétition des courts métrages sera choisi par un jury présidé par le metteur en scène de la télévision algérienne Mohamed Hazourli et constitué du critique cinématographique égyptien Ahmed Chawki, de la journaliste et poétesse Meriem Haidari d'Iran, le réalisateur et scénariste marocain Hassan Benjelloun et la responsable du cinéma à l'Institut du monde arabe de Paris, la syrienne Liane Chouaf.

À L'OCCASION DE LA CÉLÉBRATION DE LA JOURNÉE DE L'ARTISTE Projet d'un marché de l'art à Tlemcen à court terme

Le secteur de la culture compte poser les jalons d'un marché hebdomadaire de l'art à partir du 8 juin prochain au site historique d'El Mechouar de Tlemcen, à l'occasion de la célébration de la journée de l'artiste, a-t-on appris du directeur du Centre des arts et des expositions de la wilaya. Le secteur de la culture envisage de créer ce marché hebdomadaire dans cet espace, afin de mettre en valeur l'artiste et valoriser par la même ses œuvres et travaux. Cet espace constituera aussi un lieu de rencontre des artistes de tous bords, ce qui permettra sans doute la création d'une dynamique artistique et culturelle exceptionnelle à Tlemcen, a-t-il indiqué à l'APS. La création au sein

d'un lieu comme le site historique d'El Mechouar d'un marché où amateurs, passionnés par l'art et artistes se rencontrent, contribuera à donner un véritable coup de fouet à l'action artistique et culturelle.

La prochaine célébration de la journée nationale de l'artiste rassemblera tous les artistes (architectes, cinéastes, comédiens, photographes, peintres, musiciens, ...) dans un espace ouvert qui comprendra deux scènes où les artistes pourront se produire en direct devant les visiteurs.

Des sculpteurs, dessinateurs, photographes et musiciens et autres artistes participeront à des ateliers vivants, dans l'enceinte du site d'El



Mechouar ou dans la maison de la culture, afin de permettre au public, surtout aux amateurs d'apprécier l'art qu'ils adulent. La célébration de la journée de l'artiste constituera, ainsi, une occasion pour tous les artistes et tous les arts de la capitale des zianides de se côtoyer, dans une première jamais vue, a-t-on souligné.

Le Congrès américain réaffirme son soutien à la cause sahraouie en renouvelant le mandat du «Western Sahara Caucus»

Le Congrès des Etats-Unis a réaffirmé, encore une fois, son soutien à la cause sahraouie, en renouvelant le mandat du «Western Sahara Caucus», qui se veut un regroupement de parlementaires américains, démocrates et républicains, toutes tendances confondues, désireux de travailler en faveur de la promotion de la cause sahraouie aux Etats-Unis.

Après avoir été officiellement approuvé lundi par l'administration de la Chambre des représentants du Congrès, ce caucus a été relancé dans le but de sensibiliser l'administration américaine et l'opinion publique au sujet de la question du Sahara occidental et de mettre en lumière les besoins liés au droit à l'autodétermination et la surveillance des droits de l'homme du peuple sahraoui.

Créé initialement en juillet 2013 et renouvelé cette année, le Western Sahara Caucus est un groupe bipartisan, co-présidé par le congresswoman républicaine de Pennsylvanie, Joseph Pitts, fervent défenseur de la cause sahraouie, et le congresswoman démocrate du Michigan, John Conyers, nouveau co-président, qui succède à Mme Betty



McCollum, lui aussi connu pour son soutien à la protection des droits de l'homme et pour sa contribution à l'avancée des droits civiques de la communauté africaine américaine.

Le congressman Conyers jouit d'un grand respect au sein du Congrès, il est le doyen et membre fondateur du Black Caucus et créateur du Martin Luther King's Day.

Dans un communiqué annonçant le renouvellement du mandat du caucus, le coprésident démocrate a déclaré que «la relance du caucus Sahara occidental est un pas important qui contribuera à encourager l'administration Obama à user de son influence afin de résoudre la question de la dernière colonie en Afrique».

Tout en exprimant ses préoccupations quant à la situation des droits de l'homme au Sahara occidental, le doyen Conyers, qui s'est adressé principalement aux autres élus, a émis le souhait de voir le Congrès américain «en me-

sure de mettre un plus grand accent sur le contrôle des droits de l'homme, et sur la planification du référendum nécessaire afin de résoudre cette crise de longue date».

Pour sa part, le co-président Républicain, Joseph Pitts, qui est actuellement à la tête de la commission des Droits de l'homme du Congrès américain, a fait part de sa détermination et sa volonté de poursuivre ses actions et efforts au sein de ce groupe.

Ils s'est dit «heureux de participer à la relance du Caucus Sahara occidental», et a mis l'accent sur la situation «inquiétante» du peuple sahraoui, en affirmant que «la gravité des violations des droits de l'homme, ainsi que la situation sécuritaire alarmante au sein de cette région, appellent à des efforts accrus vis-à-vis de cette crise de longue date».

Le congressman Pitts a indiqué également que «les Etats-Unis ont longtemps soutenu une résolution à tra-

vers les Nations unies, et je souhaite vivement encourager le Congrès et l'Administration Obama à plaider pour le droit à l'autodétermination du peuple sahraoui».

Rappelant que le Sahara occidental est la dernière colonie en Afrique, MM. Pitts et Conyers, informer également que les Nations unies et la Cour de justice internationale, s'accordent sur le fait «incontestable» que le Sahara occidental «a un droit inaliénable à son autodétermination, mais que le référendum promis au peuple sahraoui depuis 22 ans ne s'est toujours pas tenu».

De surcroît, ces deux élus ont précisé que «les abus et violations des droits de l'homme commis dans certaines parties du territoire sahraoui ont été longuement signalés et documentés par le Département d'Etat ainsi que par de nombreuses organisations internationales».

Ils ont déploré néanmoins «qu'en dépit de ces transgressions récurrentes et répétées, la Minroc demeure l'unique mission de maintien de la paix des Nations unies dépourvue d'un mécanisme de surveillance des droits de l'homme».

Dernière colonie en Afrique, le Sahara occidental a été occupé puis annexé par le Maroc il y a presque 40 ans, en 1975, après le départ des troupes espagnoles, et reste à ce jour inscrit à l'ONU au chapitre des territoires à décoloniser selon les règles du droit international en la matière.



ÉGYPTE

La justice annule l'abandon des accusations de complicité de meurtres contre Moubarak

La Cour de cassation du Caire a annulé jeudi l'abandon des accusations de complicité dans le meurtre de 846 manifestants portées à l'encontre de l'ex-président égyptien Hosni Moubarak, et se prononcera à nouveau sur elles le 5 novembre.

En juin 2012, l'ex-président avait été condamné en première instance à la prison à vie pour complicité dans le meurtre de ces manifestants durant la révolte populaire de 2011 qui l'avait chassé du pouvoir. Le 29 novembre 2014, un autre tribunal qui le rejugait avait finalement ordonné l'abandon de ces accusations, blanchissant ainsi M. Moubarak. Le parquet avait introduit un recours en cassation et la Cour a accepté jeudi ce recours, annulant le jugement de novembre dernier.

Il n'était pas clair à ce stade si la décision de la cour concernait aussi six co-accusés de Moubarak, dont son ministre de l'Intérieur d'alors, Habib al-Adly, qui avaient été acquittés.

«La Cour accepte le recours du procureur et se penchera à nouveau sur ce cas le 5 novembre», a déclaré le juge de la cour de cassation Anwar el-Gabry.

BURUNDI

Les élections législatives et communales repoussées à une date ultérieure

Les élections législatives et communales qui devaient se dérouler vendredi au Burundi sont officiellement repoussées à une date ultérieure qui sera fixée par la Commission électorale (Ceni), a annoncé mercredi soir la présidence.

«C'est sûr et certain. Il n'y aura pas d'élections vendredi», a annoncé un conseiller de la présidence en charge de la communication, Willy Nyamitwe.

La proposition faite par la Ceni a été donc retenue par la présidence de la république burundaise.

«Nous avons fait une proposition technique à la présidence, qui reste dans le respect» des délais constitutionnels, avait confirmé le porte-parole de la Commission électorale nationale (Ceni), Prosper Ntahorwamye peu de temps avant. Dimanche, les chefs d'Etat de la région des Grands lacs, réunis en sommet à Dar es Salaam sur la crise burundaise, avaient demandé un report «d'au moins un mois et demi» de la séquence électorale, censée débuter vendredi avec des législatives et des communales.

Selon le calendrier officiel, une présidentielle est prévue le 26 juin, et des sénatoriales le 17 juillet. Depuis l'annonce de la candidature de M. Nkurunziza fin avril, de nombreux affrontements ont eu lieu avec la police et plus d'une trentaine de personnes ont été tuées.

Les opposants à M. Nkurunziza jugent cette candidature «anticonstitutionnelle» et contraire aux accords de paix d'Arusha, qui avaient mis fin à la guerre civile (1993-2006). En revanche, les partisans du pouvoir estiment cette démarche parfaitement légale. M. Nkurunziza n'ayant pas été élu lors de son accession au pouvoir en 2005, mais désigné par le Parlement.

APS

Un mouvement de solidarité lancé aux îles Canaries pour soutenir une mère sahraouie en grève de la faim à Laâyoune

Un mouvement de solidarité a été lancé aux îles Canaries, illustré par une campagne intitulée «Justice para Haidala (la justice pour Haidala), afin de soutenir une mère sahraouie en grève de la faim depuis 20 jours pour réclamer la dépouille de son fils assassiné par des colons marocains à Layoun occupé», a rapporté mercredi l'agence sahraouie d'information SPS.

Mme Takbar Haddi, qui a entamé sa grève de la faim depuis 20 jours, «réclame aux autorités d'occupation marocaines la dépouille de son fils assassiné à Layoun par des colons marocains», a indiqué l'agence.

Plusieurs associations espagnoles ont organisé un rassemblement devant le consulat du Maroc aux îles Canaries, où Takbar Haddi poursuit sa grève qui l'a menée par deux fois aux urgences.

Le Conseil de sécurité critique l'expulsion d'un émissaire onusien du Soudan du Sud

Le Conseil de sécurité a critiqué mercredi la décision du Soudan du Sud d'expulser Toby Lanzer, le coordinateur de l'aide humanitaire de l'ONU dans le pays. Le Conseil de sécurité a noté que l'expulsion de son émissaire intervenait après un avertissement du programme alimentaire mondial, qui estime le Soudan du Sud au bord de la famine la plus grave depuis son indépendance en 2011.

Cette décision «montre l'indifférence pour la misère dans laquelle est plongée

le peuple du Soudan du Sud et pour le rôle essentiel que joue la communauté internationale, en particulier les Nations unies, pour tenter de régler cette crise humanitaire et offrir de l'espoir au peuple», a indiqué le Conseil de sécurité dans une déclaration adoptée à l'unanimité. Les 15 membres du Conseil ont menacé d'imposer des sanctions contre ceux qui menacent la paix et la stabilité du Soudan du Sud.

Lundi, le secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon avait déjà condamné cette

action et appelé Juba à revenir immédiatement sur sa décision.

Mardi, les Etats-Unis avaient considéré que cette expulsion était «un affront à la communauté internationale» qui «démontre un mépris insensible concernant la souffrance» du peuple sud-soudanais.

Toby Lanzer, un Britannique qui avait été nommé coordinateur au Soudan du Sud en 2012, devrait prendre prochainement le poste de coordinateur régional humanitaire de l'ONU pour le Sahel.

IRAK-SYRIE

Plus de 4.000 combattants terroristes étrangers identifiés par Interpol

Interpol a identifié plus de 4.000 combattants terroristes étrangers ayant rejoint les groupes armés dans des zones de conflit, principalement en Irak ou en Syrie, a annoncé mercredi son secrétaire général, Jurgen Stock, à Barcelone.

«En septembre 2014, moins de 900 combattants terroristes étrangers avaient été identifiés par Interpol. Aujourd'hui, moins d'un an plus tard, plus de 4.000 profils sont disponibles dans notre base de données», a-t-il déclaré à l'ouverture d'une rencontre internationale des différents corps de police collaborant avec Interpol afin d'améliorer la coopération en matière de lutte antiterroriste.

Pour lutter contre le phénomène des combattants terroristes étrangers, Jurgen Stock a appelé les pays à mieux partager leurs informations et à faciliter l'accès aux autorités internationales.

«Il faut bien se rappeler que même si les informations sont de plus en plus partagées par-delà les frontières, cela reste beaucoup plus lent que le temps qui mettent les terroristes étrangers pour recruter et entrer ou sortir des zones de conflits», a-t-il souligné.

«Il existe encore un fossé entre le nombre de combattants terroristes étrangers que nous avons identifiés et ceux dont on estime qu'ils sont entrés dans les zones de conflit. Nous devons travailler afin de combler ce fossé», a poursuivi Jurgen Stock.

Au total, environ 25.000 combattants terroristes étrangers venus de 100 pays ont rejoint les rangs de groupes armés comme le groupe autoproclamé «Etat islamique» (EI/Daech) ou Al-Qaïda, selon un rapport de l'ONU.

PALESTINE-ISRAËL

Frappes aériennes israéliennes à Gaza après des tirs de roquettes



L'armée israélienne a lancé plusieurs frappes aériennes sur la bande de Gaza tôt jeudi matin sans faire de victimes, en représailles à des tirs de roquettes palestiniennes, selon des sources sécuritaires palestiniennes.

Les frappes israéliennes ont visé trois camps d'entraînement des brigades Ezzedine al Qassam, la branche militaire du Hamas, dans la ville de Gaza et une quatrième à Khan Younès, selon les mêmes sources.

Des Palestiniens de la bande de Gaza ont tiré trois roquettes vers le sud d'Israël mercredi, a annoncé la police dans un communiqué sans donner de précisions sur le lieu exact où sont tombées. «Il y a peu, trois roquettes ont été tirées en direction de la ville d'Ashkelon» située dans le sud d'Israël, a précisé le texte ajoutant que «les sites d'impact n'ont pas encore été localisés».

TURQUIE

Un mort dans une attaque armée contre un car de la campagne électorale

Un homme a été tué par balles dans une attaque armée survenue mercredi contre un car de campagne électorale dans le sud-est de la Turquie.

La victime, identifiée comme le chauffeur du véhicule, a été trouvée morte près du car avec de nombreuses blessures par balles à la tête, dans le district de Karliova, province de Bingöl. Une vaste opération de recherche a été lancée pour retrouver les auteurs de cette attaque survenue quatre jours avant les législatives.

NUCLÉAIRE

L'Iran évoque des «progrès importants» dans les négociations internationales

L'Iran et les grandes puissances ont fait des «progrès importants» dans la rédaction de l'accord final sur le nucléaire iranien qui doit être conclu d'ici fin juin, a déclaré jeudi un négociateur iranien.

«Nous avons accompli des progrès importants dans le texte final mais pas autant en ce qui concerne les annexes, et le travail continue», a déclaré Abbas Araghchi, selon le site internet de la Télévision d'Etat, à son arrivée à Vienne où une nouvelle série de discussions doit avoir lieu à partir de ce jeudi. Les négociations internationales sur le programme nucléaire iranien reprennent jeudi à Vienne avec l'espoir de sceller le 30 juin un accord définitif entre le groupe de 5+1 (Chine, Etats-Unis, France, Royaume-Uni, Russie et Allemagne) et l'Iran. La délégation américaine est conduite par la directrice politique et négociatrice sur le dossier iranien, Wendy Sherman, a précisé mercredi la porte-parole de la diplomatie américaine, Marie Harf.



gation américaine est conduite par la directrice politique et négociatrice sur le dossier iranien, Wendy Sherman, a précisé mercredi la porte-parole de la diplomatie américaine, Marie Harf.

Les dernières discussions entre le secrétaire d'Etat américain John Kerry et son homologue iranien Mohammad Javad Zarif, samedi à Genève, n'ont pas permis d'aplanir les divergences, notamment sur la question de l'inspection des sites militaires iraniens dans le cadre du protocole additionnel au traité de non-prolifération nucléaire (TNP).

Deux autres sujets sont en discussions, selon Mme Harf: le rythme de levée des sanctions et la réduction à 300 kg, contre plusieurs tonnes actuellement, des stocks d'uranium faiblement enrichi de l'Iran qui s'engagerait à ne pas dépasser ce plafond durant 15 ans.

Abbas Araghchi a pour sa part souligné jeudi que malgré ces progrès, il restait «un travail difficile et compliqué» à faire. Il a répété que «ce qui est prévu dans le protocole additionnel est un accès réglementé

des sites» non nucléaires, notamment militaires.

«L'accès réglementé est une procédure précise que d'autres pays appliquent aussi afin de permettre aux inspecteurs de l'AIEA (Agence internationale de l'énergie atomique) d'accéder aux sites non-nucléaires. De notre point de vue, cela ne signifie ni visite ni inspection», a déclaré M. Araghchi, en précisant que «des règles sont en train d'être définies dans le cadre de l'accord final».

«Si on parvient à un accord pour appliquer le protocole additionnel, les accès qui seront donnés dans la cadre de ce protocole seront réglementés», a-t-il ajouté.

Le protocole additionnel permet des inspections surprises des sites nucléaires mais aussi un accès réglementé des sites non-nucléaires, notamment militaires. Selon Téhéran un tel accès est exceptionnel et l'AIEA doit justifier sa demande.

Le Conseil de sécurité de l'ONU plaide pour une «nouvelle trêve humanitaire» au Yémen

Le Conseil de sécurité des Nations unies s'est joint à l'appel du secrétaire général onusien, Ban Ki-moon, pour l'institution d'une «nouvelle trêve humanitaire» au Yémen.

Dans une déclaration publiée mardi soir, les 15 membres du Conseil ont aussi exhorté «toutes les parties prenantes à faciliter la livraison immédiate de l'aide humanitaire,

ainsi qu'un accès rapide, sûr et sans entrave pour les acteurs humanitaires leur permettant d'atteindre les gens ayant besoin d'une assistance humanitaire, notamment une assistance médicale».

Mi-mai, une première trêve humanitaire de cinq jours avait permis aux agences humanitaires de distribuer de l'aide. Le Yémen est le théâtre de

violences depuis que les Houthis sont entrés dans la capitale Sanaa en septembre et ont avancé vers Aden au sud, forçant le président Abd Rabbo Mansour Hadi à fuir en Arabie Saoudite. Les bombardements de la coalition arabe menée par Ryad depuis le 26 mars contre les rebelles houthis ont fait à ce jour plus de 2.000 morts, selon des estimations.

ALLEMAGNE

30.000 manifestants attendus à Munich pour protester contre le sommet du G7

Quelque 30.000 personnes étaient attendues hier à Munich (sud de l'Allemagne) pour protester avant la tenue dimanche et lundi d'un sommet des chefs d'Etat et de gouvernement du G7, selon les autorités allemandes.

Réunis dans le centre-ville, les manifestants devaient commencer à défilé vers 14h00 locales (12h00 GMT) dans une capitale bavaroise en mode vacances, ce jeudi étant férié dans les régions catholiques d'Allemagne.

Ils répondent au mot d'ordre: «stopper le TTIP (le traité de libre-échange entre l'UE et les Etats-Unis), sauver le climat, combattre la pau-



vreté» et veulent faire entendre leur voix avant que les dirigeants des sept pays les plus industrialisés de la planète ne se retrouvent au château d'Elmau à partir de dimanche.

A Garmisch-Partenkirchen, la petite ville la plus proche d'Elmau, quelque 250 à 300 personnes ont

commencé à monter leur tente sur un champ prêté par un agriculteur militant qui peut accueillir jusqu'à 1.000 personnes, selon le porte-parole du collectif «Stop G7», qui regroupe des associations comme Attac, des syndicats, organisations pacifistes et pro-environnement.

Un tribunal a finalement autorisé mardi l'installation d'un camp pour protestataires à Garmisch-Partenkirchen cassant l'interdiction prononcée par les autorités locales.

Certains participants se plaignaient toutefois des contrôles policiers importants, qui rendent selon eux l'accès au site difficile.

NIGERIA

Un touriste français tué, sa femme agressée dans le Sud-est

Un couple de touristes français a été agressé par des voleurs dans l'Etat d'Ebonyi, dans le sud-est du Nigeria, l'homme a été tué et son épouse a été blessée, ont déclaré hier la police et l'ambassade de France au Nigeria.

«L'incident a eu lieu il y a deux jours dans l'Etat d'Ebonyi. Il s'agissait d'un couple de touristes français qui se trouvaient dans la brousse quand ils ont été attaqués», a déclaré le porte-parole de la police nigériane, Emmanuel Ojukwu. «L'homme a été tué, sa femme a été blessée et des biens, dont de l'argent, ont été volés, on pense qu'il s'agit d'un cambriolage armé», a-t-il précisé.

L'ambassade de France à Abuja a confirmé ce crime «purement crapuleux». Selon M. Ojukwu, plusieurs ar-

PROGRAMME DU JOUR

TF1

- 06:00 Série TV : Petits secrets entre voisins
 06:25 Culture Infos : TFOU
 08:25 Autre : Météo
 08:30 Culture Infos : Téléshopping
 09:20 Autre : Météo
 09:25 : Au nom de la vérité
 09:55 : Au nom de la vérité
 10:25 Série TV : Petits secrets entre voisins
 10:55 Série TV : Petits secrets entre voisins
 11:20 Série TV : Petits secrets entre voisins
 11:55 Culture Infos : Petits plats en équilibre
 12:00 Autre : Les douze coups de midi
 12:50 Culture Infos : L'affiche du jour
 13:00 Autre : Journal
 13:40 Culture Infos : Petits plats en équilibre
 13:45 Culture Infos : Histoire d'un rêve
 13:49 Autre : Météo
 13:50 Culture Infos : Trafic info
 13:55 : Les feux de l'amour
 15:10 : Un homme inquiétant
 17:00 Autre : L'addition, s'il vous plaît
 18:00 Autre : Bienvenue au camping
 19:00 Autre : Money Drop
 19:55 Autre : Météo
 20:00 Autre : Journal
 20:30 Culture Infos : My Million
 20:34 Culture Infos : Trafic info
 20:35 Autre : Météo
 20:40 Série TV : Nos chers voisins
 20:45 Série TV : Pep's
 20:55 Autre : Koh-Lanta
 23:30 Autre : Tirage de l'Euro Millions
 23:35 Autre : Vendredi, tout est permis avec Arthur

2

- 06:25 Culture Infos : Point route
 06:30 Autre : Journal
 06:35 Culture Infos : Télématin
 06:57 Autre : Météo 2
 07:00 Autre : Journal
 07:10 Culture Infos : Télématin (suite)
 08:00 Autre : Journal
 08:10 Culture Infos : Télématin (suite)
 09:05 Culture Infos : Point route
 09:06 Culture Infos : Dans quelle éta-gère
 09:10 : Des jours et des vies
 09:35 : Amour, gloire et beauté
 10:00 Culture Infos : C'est au programme
 10:55 Autre : Météo outremer
 11:00 Autre : Motus
 11:30 Autre : Les Z'amours
 12:05 : Tout le monde veut prendre sa place
 12:55 Culture Infos : Roland Garros et moi
 12:56 Autre : Météo 2
 13:00 Autre : Journal
 13:50 Autre : Météo 2
 13:52 Culture Infos : Consomag
 14:00 Sport : Tennis
 18:50 Autre : N'oubliez pas les paroles
 19:25 Autre : N'oubliez pas les paroles
 19:55 Autre : Météo 2
 20:00 Autre : Journal
 20:40 Série TV : Parents mode d'emploi
 20:43 : Image du jour : Roland Garros
 20:44 Culture Infos : Alcaline l'instant
 20:45 Culture Infos : Grand public
 20:50 Autre : Le village préféré des Français
 20:52 Autre : Météo 2
 20:55 Série TV : Candice Renoir
 21:45 Série TV : Candice Renoir
 22:35 Série TV : Candice Renoir
 23:30 Culture Infos : Grand public, grand format

CANAL+

- 06:50 Autre : Zapping
 06:55 Autre : Le Before du grand journal
 07:22 Autre : La météo
 07:24 Autre : Le petit journal
 07:50 Autre : Les Guignols de l'info
 08:02 Autre : La météo
 08:04 : Zapsport
 08:05 Série TV : Burning Love
 08:30 Cinéma : Ida
 09:50 Culture Infos : Faites tourner (n°3)
 10:45 Cinéma : Tammy
 12:20 Culture Infos : La nouvelle édition
 12:45 Culture Infos : La nouvelle édition, 2e partie
 14:05 Cinéma : The Chase
 15:45 Culture Infos : L'effet papillon
 16:22 Série TV : Casting(s) : spécial César & Cannes 2015
 16:24 Série TV : Casting(s) : spécial César & Cannes 2015
 16:25 Cinéma : Triple alliance
 18:12 Autre : Connasse
 18:15 Autre : Le Before du grand journal
 18:45 Autre : Le JT
 19:05 Autre : Le grand journal
 20:05 Autre : Le grand journal, la suite
 20:25 Sport : Avant-match
 21:00 Sport : Toulon / Stade Français
 23:15 Cinéma : Fastlife

M

- 06:00 Autre : M6 Music
 07:00 Autre : Météo
 07:05 : Les blagues de Toto
 07:20 : La maison de Mickey
 07:45 : Princesse Sofia
 08:10 : Sammy & Co
 08:20 : Alvinnn !!! et les Chipmunks
 08:35 : Alvinnn !!! et les Chipmunks
 08:45 Autre : Météo
 08:50 Culture Infos : M6 boutique
 10:00 : Docteur au grand cœur
 11:45 Série TV : Dr Emily Owens
 12:40 Autre : Météo
 12:45 Autre : Le 1245
 13:05 Série TV : Scènes de ménages
 13:40 Autre : Météo
 13:45 : Candidat à l'amour
 15:45 : Meurtre à la carte
 17:40 Autre : Les reines du shopping
 18:50 Série TV : En famille
 19:40 Autre : Météo
 19:45 Autre : Le 19:45
 20:10 Série TV : Scènes de ménages
 20:55 Série TV : NCIS : Nouvelle-Orléans
 21:45 Série TV : NCIS
 22:40 Série TV : NCIS
 23:30 Série TV : NCIS

3

- 06:00 Autre : EuroNews
 06:45 Culture Infos : Ludo
 06:46 : Le petit dinosaure
 07:08 : Le petit dinosaure
 07:34 : Marsupilami
 08:02 : Les lapins crétins : invasion
 08:08 : Les lapins crétins : invasion
 08:15 : Les lapins crétins : invasion
 08:25 : Les lapins crétins : invasion
 08:32 : Les lapins crétins : invasion
 08:38 : Les lapins crétins : invasion
 08:45 : Peanuts
 08:50 Culture Infos : Dans votre région (tête

TÉLÉ

La sélection

TF1

20h55

Koh-Lanta



Résumé

Au cours de ce septième épisode, Denis Brogniart annonce l'unification des deux équipes. Désormais, tous vont cohabiter sous la même couleur blanche ! Quelles vont en être les conséquences ? Les alliances d'hier, les trahisons des uns et des autres s'avéreront-elles fatales ou bien profitables pour gagner l'aventure ? Après des semaines de bataille acharnée, la rivalité entre anciens rouges et ex-jaunes reste tenace. Chaque clan espère devenir majoritaire au sein de la tribu réunifiée. Mais certaines vieilles amitiés, héritées des premières équipes, viennent brouiller les pistes. C'est une vaste partie d'échecs qui s'engage en mer de Chine et les surprises s'enchaînent. Tractations, suspicions et trahisons : l'aventure s'accélère dans l'archipel de Sibù, l'enfer au paradis. Qui en a encore suffisamment dans les jambes pour se préserver d'une élimination au Conseil ? Chantal, la guerrière ? Mélissa, la tenace Marseillaise ou Marc, le fonceur ?

2

20h45

Candice Renoir

Résumé

Un voilier fantôme s'est échoué sur la côte. Du navire à l'école de voile et à ses petits élèves, apprentis marins, il n'y a pas loin. Les enfants se retrouvent donc au cœur de l'enquête. Candice, qui prétend si bien les connaître, s'aperçoit rapidement que ces jeunes gens, plein de surprises, la manipulent et se jouent d'elle avec une certaine malice...

**3**

19h30

Thalassa



Résumé

«Thalassa» part à la rencontre de passionnés, qui se battent pour la préservation du patrimoine naturel corse. Depuis 28 ans, Jean-Marc Dominici veille sur la réserve de Scandola, le seul site naturel de métropole classé au patrimoine mondial de l'Unesco. Les fonds marins qui entourent la Corse recèlent aussi nombreux de trésors inattendus. Depuis l'Antiquité, des milliers de bateaux sont échoués non loin des côtes. Charles Pinelli, un passionné d'archéologie, embarque pour une chasse au trésor au large d'Aléria. Mais en Corse, les merveilles ne sont pas que maritimes. Laetitia Hugot, la directrice du conservatoire botanique national de Corse, recense et protège les plantes endémiques de ce territoire.

CANAL+

20h55

Toulon / Stade Français

Résumé

C'est dans l'enceinte flamboyante neuve du Nouveau Stade Bordeaux (stade officiel de l'Euro 2016), inauguré le 23 mai dernier lors du match de Ligue 1 Girondins de Bordeaux - Montpellier Hérault SC, que les rugbymen viennent chercher une place en finale du Top 14. Et il y a de fortes chances de retrouver sur cette nouvelle pelouse, les quatre équipes qui ont animé les débats dans le haut du classement : le RC Toulon, le champion de France en titre et récent vainqueur de la Coupe d'Europe pour la troisième fois d'affilée, l'ASM Clermont-Auvergne, le Stade Toulousain ou encore le Stade Français.

**M**

20h50

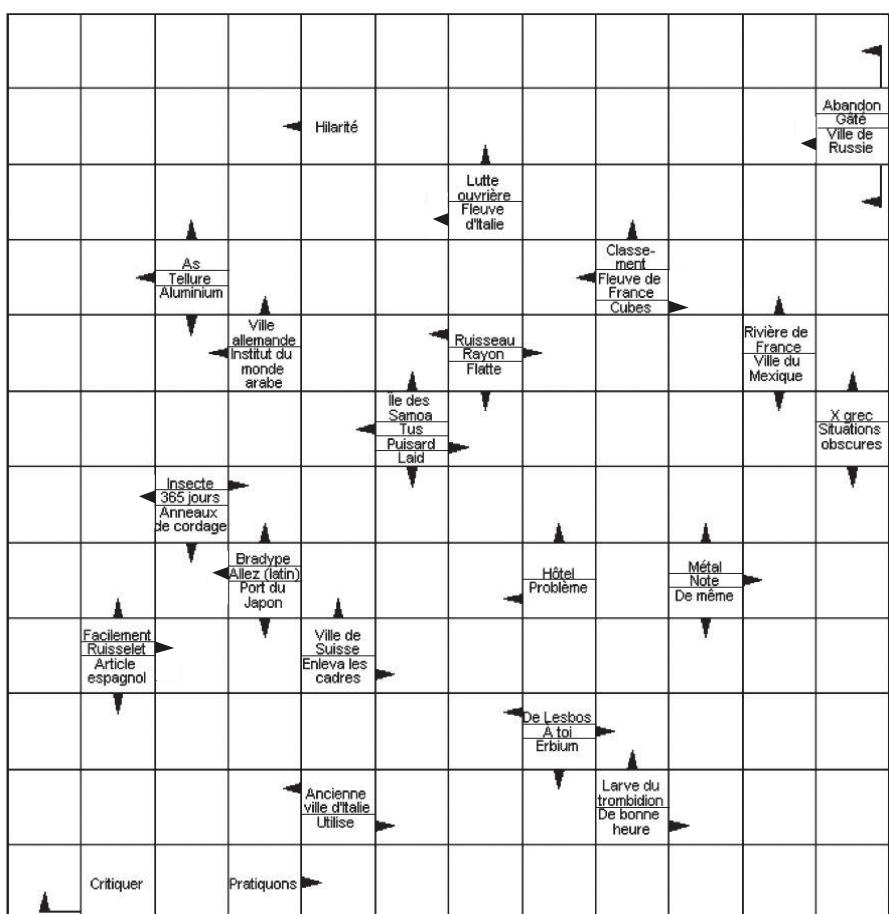
NCIS : Nouvelle-Orléans



Résumé

Wade, Sebastian et Danny se trouvent à la morgue, où ils procèdent à l'autopsie d'un officier de la marine, qui, selon les premiers éléments de l'enquête, serait décédé de mort naturelle alors qu'il franchissait les portiques de la douane. Le doute subsiste cependant au sein de l'équipe. Alors que les trois hommes sont en plein travail, ils voient soudain surgir un individu armé qui les prend en otages. Sous la menace, il leur annonce qu'il est venu récupérer le corps qu'ils sont en train d'autopsier. Wade, Sebastian et Danny comprennent alors que le décès de l'officier cache quelque chose...

Mots fléchés n°971



Samouraï-Sudoku n°971

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3x3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.

| | | | | | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 1 | 2 | | 5 | 6 | 8 | | 4 | 1 | 2 | | 9 | 6 | |
| 4 | | 9 | 2 | | 5 | | 8 | | 7 | 1 | | 4 | |
| 8 | | 4 | 1 | | 7 | | 9 | | 6 | 3 | | 1 | |
| | 3 | 7 | | 8 | | 6 | | 5 | | 9 | | 6 | 3 |
| | 4 | 8 | 6 | 9 | 1 | 7 | | 9 | 3 | 6 | 7 | 4 | 8 |
| 6 | | | 4 | | | | | | | | 3 | | 5 |
| 3 | | | 6 | | | | | | | | 1 | | 8 |
| 2 | | | 5 | | | | | | | | 4 | | 9 |
| | 6 | 1 | 2 | | | | 2 | | | | 8 | 3 | 5 |

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|-------------|
| | | | 8 | 3 | |
| 8 | 4 | 6 | | | 1 7 4 |
| 6 | | 7 | | | 4 |
| 1 | | 4 | | | 2 |
| 3 | | 8 | | | 8 |
| 1 | 6 | 4 | 7 | 9 | 2 |
| 4 | 5 | 1 | | 6 | 2 3 4 7 6 8 |
| 7 | | 5 | 6 | | 7 1 4 3 |
| 5 | | 8 | 2 | | 3 6 4 7 |
| 2 | 1 | | 3 | 5 | 9 3 9 6 |
| | | | | | 9 2 5 3 1 |

Proverbes

Une main toute seule ne peut pas applaudir.

Proverbe algérien

C'est le manque d'hommes, qui fait des féminisés des hommes.

Proverbe berbère

L'oisif joue avec le diable.

Proverbe arabe

L'exactitude est la politesse des rois.

Proverbe français

C'est arrivé un 4 Juin

1967 : début de la Guerre des Six Jours entre Israël et les pays arabes voisins

1968 : tentative d'assassinat de Robert Kennedy, homme politique américain, qui

décédera le lendemain.
1981 : les centres américains de contrôle et de prévention des maladies rapportent leurs observations sur une nouvelle maladie rare, elle sera nommée plus tard «SIDA».
2006 : séparation officielle après référendum

2010 : Francesca Schiavone devient la première italienne à remporter un tournoi du Grand Chelem.

Célébrations :

- Journée mondiale de l'environnement instituée par l'ONU.
 - Danemark : Fête nationale, Grundlovsdag (da), Jour de la Constitution.
 - Guinée équatoriale : Fête du président.
 - Iran : Anniversaire du Mouvement du 15 Khordad.
 - Nouvelle-Zélande : Arbor Day, Jour de l'arbre.
 - Seychelles : Fête de la Libération.
 - Suriname : Fête de l'arrivée des indiens

Mots croisés n°971

► Horizontalelement:

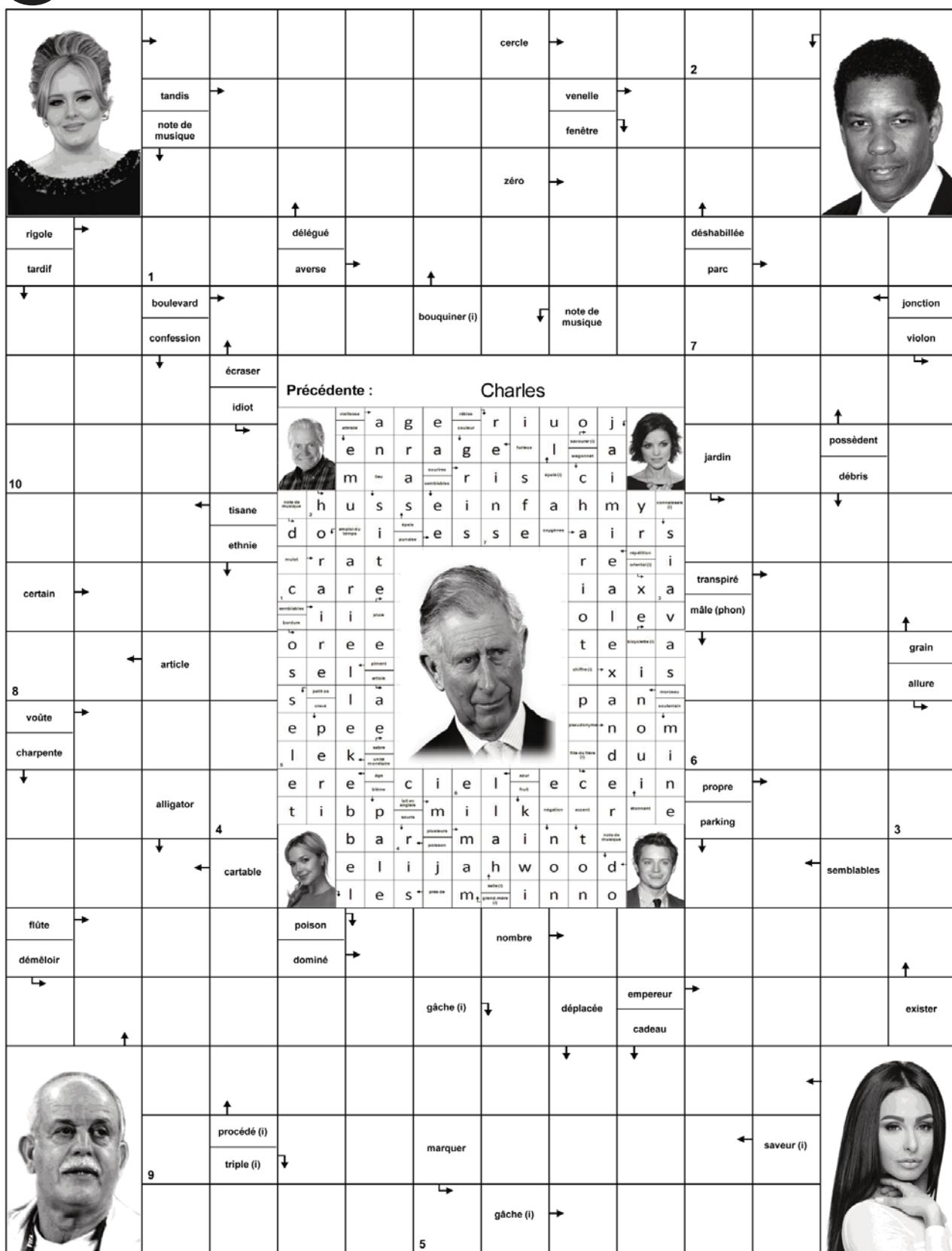
- | | |
|--|--|
| 1.Pique-niquer | 8.Cale en forme de V - Or - Ruines |
| 2.Machine - Hardi | 9.En les - Met qqch en mou- vement |
| 3.Cuites de manière à pren- dre une couleur dorée - His- torique | 10.Garçon d'écurie - Du- rillons" |
| 4.Eclorer | 11.Ile allongée près de Ve- nise - Pierre |
| 5.Halte - Pleurer | 12.Relatif au palais de l'Ely- sée - Dirige |
| 6.Aumône - Sigle de l'angl. Human Immuno - Defi- ciency Virus - Note | |
| 7.Boîte - Harem | |

► **Verticalement:**

- 1. Ch.-l. de c. des Yvelines
 - 2.Petite pomme - Fl. d'Espagne - Plante potagère à bulbe
 - 3.Vingtième lettre de l'alphabet grec -
 - 4.Fondatrice américaine du mouvement Science chrétienne
 - 5.Circonstance - Hasards - Osmium
 - 5.Sarcasme
 - 6.Chlorure de sodium - Enfant
 - 7.Ce qui est à lui - Toute particule subatomique de masse supérieure à celle du proton
 - 8.Oléiférante
 - 9.Unité de mesure d'équivalence de dose d'une radiation ionisante - Lumen
 - 10.Drame japonais - Thulium - Cadmium --, Atolla
 - 11. Fleurettiste - Pronom indefini
 - 12. Etat de distraction (pl.) - Mammifère équidé

7 erreurs

N° 72



Club de football italien



TOUR DE FRANCE 2015 Yousef Reguigui candidat à une participation à la Grande Boucle

Le coureur cycliste algérien Youcef Reguigui, vainqueur cette année du Tour de Langkawi, figure dans la liste des 11 athlètes de l'équipe sud-africaine MTN-Qhubeka à partir de laquelle seront sélectionnés les neuf participants au prochain Tour de France, a indiqué mercredi le site officiel de la formation sud-africaine.

Reguigui s'est illustré au Tour d'Azerbaïjan en s'offrant la septième étape et par la même occasion la première victoire professionnelle de sa carrière. Reguigui pourrait devenir le premier coureur cycliste algérien depuis l'indépendance à prendre part au tour de France, après son compatriote Ahmed Kebaili, premier coureur africain à avoir participé au tour de France en 1950. Outre Reguigui, la liste des 11 coureurs dévoilée ce mercredi, comprend six autres africains dont trois Erythréens: Natnael Berhane, Merhawi Kudus et Daniel Teklehaimanot. Les trois ont déjà goûté à la difficulté et à l'exigence sur une course de trois semaines en Espagne avec la Vuelta.

Natnael Berhane, qui a remporté la Tropicale Amissa Bongo au Gabon en 2014, a été sacré champion d'Afrique du contre-la-montre par équipe cette saison avec ses deux compatriotes. Le Sud-Africain Louis Meintjes, très en vue lors du final de la classique Liège-Bastogne-Liège (11e), est aussi appelé à peut-être briller sur la Grande Boucle. Champion d'Afrique 2015 sur route, Meintjes fait partie des très bons grimpeurs de la formation MTN-Qhubeka. La liste sera ramenée à neuf à la suite du Dauphiné, du Tour du Luxembourg et du ZLM-Tour au pays-bas. "Le rêve d'emmener une équipe africaine dans la plus grande course du monde est sur le point d'être réalisé", a déclaré sur le site du club le manager général Douglas Ryder. "On a fait en sorte que notre formation soit prête pour notre plus grand challenge. Nous avons une chance d'ouvrir les portes au cyclisme africain", a-t-il ajouté. Quatre coureurs hors continent africain complètent cette liste: le Norvégien Edvald Boasson Hagen, le Belge Kevin Pauwels, le Britannique Steve Cummings et l'Américain Tyler Farrar.

MTN-Qhubeka sera la première équipe africaine de l'histoire à participer à la plus grande course à étape du monde. Le tour de France 2015 qui se déroulera du samedi 4 juillet au dimanche 26 juillet, comprendra 21 étapes pour une distance de 3344 km.

Sudoku N°970

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 9 | 6 | 5 | 2 | 8 | 3 | 1 | 4 | 7 |
| 1 | 8 | 2 | 4 | 7 | 5 | 9 | 3 | 6 |
| 4 | 3 | 7 | 9 | 6 | 1 | 2 | 8 | 5 |
| 3 | 9 | 8 | 7 | 2 | 4 | 5 | 6 | 1 |
| 6 | 7 | 1 | 5 | 3 | 8 | 4 | 9 | 2 |
| 5 | 2 | 4 | 1 | 9 | 6 | 8 | 7 | 3 |
| 8 | 1 | 3 | 6 | 5 | 9 | 7 | 2 | 4 |
| 2 | 4 | 6 | 8 | 1 | 7 | 3 | 5 | 9 |
| 7 | 5 | 9 | 3 | 4 | 2 | 6 | 1 | 8 |

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 6 | 1 | 6 | 2 | 7 | 8 | 4 | 9 | 3 |
| 2 | 8 | 7 | 4 | 3 | 9 | 1 | 5 | 6 |
| 9 | 3 | 4 | 1 | 6 | 5 | 7 | 2 | 8 |
| 3 | 6 | 8 | 7 | 9 | 2 | 5 | 4 | 1 |
| 1 | 7 | 5 | 3 | 4 | 6 | 2 | 8 | 9 |
| 4 | 9 | 2 | 5 | 8 | 1 | 3 | 6 | 7 |
| 8 | 5 | 3 | 6 | 1 | 4 | 9 | 7 | 2 |
| 6 | 4 | 1 | 9 | 2 | 7 | 8 | 3 | 5 |
| 7 | 2 | 9 | 8 | 5 | 3 | 6 | 1 | 4 |

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 1 | 6 | 5 | 7 | 2 | 3 | 9 | 8 | 4 |
| 8 | 7 | 4 | 3 | 9 | 1 | 5 | 6 | 2 |
| 6 | 4 | 1 | 9 | 2 | 7 | 8 | 3 | 5 |
| 3 | 5 | 9 | 8 | 7 | 2 | 4 | 6 | 1 |
| 7 | 2 | 9 | 8 | 5 | 3 | 6 | 1 | 4 |
| 5 | 6 | 3 | 4 | 1 | 9 | 7 | 8 | 2 |
| 4 | 8 | 7 | 9 | 2 | 3 | 4 | 1 | 5 |
| 9 | 1 | 3 | 7 | 6 | 5 | 8 | 2 | 4 |
| 2 | 3 | 8 | 5 | 4 | 7 | 2 | 8 | 6 |

SPORTS

MEETING NATIONAL MILITAIRE D'ATHLÉTISME (MESSIEURS) La 7^e édition demain au CRPESM de Ben-Aknoun

La 7^e édition du meeting national militaire d'athlétisme (messieurs) aura lieu samedi au Centre de regroupement et de préparation des équipes sportives militaires (CRPESM) de Ben-Aknoun (Alger), a indiqué mercredi le ministère de la Défense nationale (MDN).



Cette importante compétition qui vient clôturer la saison sportive 2014-2015 regroupera les meilleurs athlètes militaires relevant des différents commandements de force, Régions militaires, Ecoles militaires et

des grandes unités de l'Armée nationale populaire (ANP), a précisé la même source dans un communiqué. Cette 7^e édition contribue à l'évaluation de la préparation de l'élite militaire en prévision des 2es jeux mondiaux militaires du Conseil international du sport militaire prévus en Corée du Sud du 2 au 11 octobre 2015. «L'organisation de ce rendez-vous sportif

militaire en athlétisme, discipline olympique reine, destiné à l'élite sportive militaire, prouve en encore une fois que grâce au soutien permanent du haut commandement de l'Armée nationale populaire, le sport militaire représente un maillon essentiel dans le mouvement sportif national tant par sa progression en matière de performance et par la préservation d'une élite militaire compétitive de haut niveau appelée à représenter dignement l'Algérie et l'Armée nationale populaire sur le plan international», conclut le communiqué du MDN.

CHAMPIONNAT D'ALGÉRIE MILITAIRE DE HANDBALL (PLAY-OFF)

La 4^e RM sacrée championne

La sélection régionale de handball de la 4^e Région militaire (RM) a été sacrée championne, à l'issue du championnat d'Algérie militaire "play-off", de la saison sportive 2014-2015, qui a pris fin mercredi au complexe sportif militaire de la 4^e RM à Ouargla.

Les handballeurs de la 4^e RM se sont distingués, avec un cumul de six points, devant les équipes participantes représentant les 1^{re} RM, 3^e RM et 5^e RM, qualifiées à ce "play-off" lors des tournois tenus en décembre, février et avril derniers, respectivement à Tamanrasset, Oran et Blida.

La seconde place est revenue à la sélection régionale de la 1^{re} RM avec quatre points, et la 3^e place à la 3^e RM

avec deux points. Les matchs de ce championnat ont mis aux prises, lors de la dernière journée, les sélections de la 1^{re} RM et de la 3^e RM (25-21), et la 5^e RM à la 4^e (22-25).

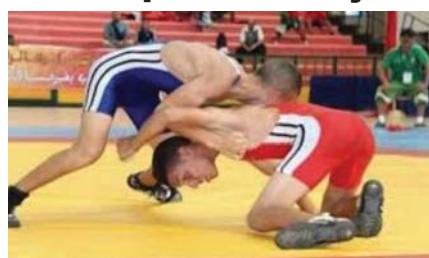
Le chef du centre régional des opérations de la 4^e RM, le colonel Ahmed Benmiloud, a, dans une allocution de clôture, prononcée au nom du général-major commandant de la 4^e RM, a salué le fair-play des sélections participantes qui ont montré aussi de grandes qualités de jeu.

La cérémonie de clôture de ce "play-off", qui s'est joué sur trois jours, a donné lieu à une remise de prix et de cadeaux aux meilleurs entraîneur (Abbèche Achour de la 3^e RM) et handballeur (Oussama Hamdaoui de la 5^e RM), ainsi qu'au vice-président de la Fédération algérienne de handball, Amrane Stamoulou et au président de la Ligue régionale de handball, Youcef Baâmer.



LUTTE/COUPE INTER-LIGUES (SENIORS)

La compétition aujourd'hui et demain à Alger



Les épreuves de la Coupe Inter-ligues de lutte (seniors) auront lieu les 5 et 6 juin à la salle omnisports de Staoueli (Alger), a-t-on appris mercredi auprès de la Fédération algérienne des luttes associées (FALA).

Le coup d'envoi sera donné officiellement vendredi avec les traditionnelles séances de pesée et de contrôle médical. La journée de samedi sera consacrée aux éliminatoires par équipes de la lutte libre dans les catégories (57 kg, 61 kg, 65 kg, 70 kg, 74 kg, 86 kg, 97 kg et 125 kg) et gréco-romaine (59 kg, 66 kg, 71 kg, 75 kg, 80 kg, 85 kg, 98 kg et 130 kg) ainsi que les finales. Selon le règlement, les équipes participantes doivent être composées de six à huit athlètes par style.

APS

Solution

Sudoku N°970

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 9 | 6 | 5 | 2 | 8 | 3 | 1 | 4 | 7 |
| 1 | 8 | 2 | 4 | 7 | 5 | 9 | 3 | 6 |
| 4 | 3 | 7 | 9 | 6 | 1 | 2 | 8 | 5 |
| 3 | 9 | 8 | 7 | 2 | 4 | 5 | 6 | 1 |
| 6 | 7 | 1 | 5 | 3 | 8 | 4 | 9 | 2 |
| 5 | 2 | 4 | 1 | 9 | 6 | 8 | 7 | 3 |
| 8 | 1 | 3 | 6 | 5 | 9 | 7 | 2 | 4 |
| 2 | 4 | 6 | 8 | 1 | 7 | 3 | 5 | 9 |
| 7 | 5 | 9 | 3 | 4 | 2 | 6 | 1 | 8 |

Mots Croisés N°970

SAUCISSONNER
APPAREILLOSE
RISSOLEESCV
TINNITRAITRE
RELAISGEMIR
OBOLEHIVMI
URNEGYNECEE
VEAU PERDUS
IESMEUTR
LADCORSI
LIDO MOELLON
ELYSEENMENE

Mots Fléchés N°970

POISSONNERIE
MIACIERIES
OBIS TAUREP
BREPPIEREAI
EAUX TSARINE
IGNES ELING
SEISTAN ETEL
SUR ESTACADE
ASIE PSUCER
NEOTTIES TTI
CNA R ELEVE
ESSUYER USA

COUPE D'ALGÉRIE

Le MOB et le RCA honorés et récompensés par Mobilis

Le MO Béjaïa, vainqueur de la Coupe d'Algérie et le RC Arbaâ, finaliste malheureux de l'épreuve, ont été honorés et récompensés par leur sponsor Mobilis, qui est aussi le sponsor de la compétition populaire, jeudi au siège de l'opérateur historique de téléphonie mobile à Alger.

Le Président-directeur général de Mobilis, Saâd Damma, a tenu à féliciter les deux équipes pour leur parcours en Coupe d'Algérie, dont la finale, s'est déroulée dans de très bonnes conditions, s'est-il réjoui.

Il a rappelé à ce titre l'événement inédit organisé pour



la circonstance, à savoir l'exposition du trophée de la Coupe d'Algérie qui a visité les deux villes de Béjaïa et de Larbaâ avant la finale dans une opération qui fut une "totale réussite", a-t-il estimé.

Le premier responsable de Mobilis s'est engagé au passage à tenir ses promesses en récompensant à chaque fois les équipes qui réussissent leurs parcours, "selon les contrats de performances signés avec ces clubs".

Les primes qu'il a octroyées pour la circonstance au MOB et au RCA entrent dans ce registre, a-t-il précisé. Pour sa part, le président du MOB, Boubekeur Yekhlef, a tenu à "remercier" Mobilis pour le soutien que cette entreprise a fourni à son équipe tout au long des deux saisons de contrat ayant lié les deux parties.

Mobilis nous a choisis pour nous sponsoriser au moment où notre équipe venait d'accéder en Ligue 1 et traversait des difficultés énormes sur le double plan sportif et financier. Rien que pour cela, nous sommes prêts à prolonger notre contrat avec cette entreprise, qui est la fierté de l'Algérie", a-t-il dit dans son allocution.

LIGUE 1-MO BÉJAÏA

Amrani : «je n'ai pas encore donné mon accord final pour rester»

L'entraîneur du MO Béjaïa, Abdelkader Amrani, a déclaré jeudi qu'il n'a toujours pas donné son accord final pour prolonger son contrat avec les "Crabes", contrairement à ce qu'a annoncé, ce même jour, Boubekeur Yekhlef, le président du club de Mobilis-Ligue 1 algérienne de football.

"Il est vrai que nous nous sommes rencontrés, les dirigeants et moi, mercredi soir à Alger, et nous avons discuté de mon avenir avec le MOB, mais jusqu'à l'heure actuelle je n'ai encore pris aucune décision", a déclaré Amrani à l'APS, en marge de la réception organisée par Mobilis en l'honneur du club béjaoui après sa consécration en Coupe d'Algérie.

"Je ne suis pas contre le prolonge-

ment de mon contrat avec le MOB, mais il y a lieu d'abord de se mettre d'accord sur plusieurs points, sur lesquels nous n'avons pas encore discuté", a poursuivi le coach.

Amrani (59 ans) est devenu le premier entraîneur en Algérie à remporter trois coupes nationales avec trois clubs différents. Il a déjà remporté le trophée avec le WA Tlemcen en 1999, puis avec l'ASO Chlef en 2005, avant de réussir la passe de trois avec le MOB en 2015. Il a également réussi un parcours de premier ordre en championnat avec les "Crabes", qui ont terminé 2e au classement, synonyme d'une participation à la Ligue des champions d'Afrique la saison prochaine. Raison pour laquelle la direction du MOB tient à lui.



"Comme mon agent dispose aussi de contacts à l'étranger, je préfère encore patienter avant de trancher sur mon avenir avec le MOB. Je ne vous cache pas que je suis très tenté par une expérience hors du pays", a encore expliqué Amrani. Quelques instants auparavant, le président béjaoui, Yekhlef, a indiqué à l'APS avoir eu l'accord final de son entraîneur pour poursuivre au MOB lorsque les deux parties ont diné ensemble la veille.

COUPE INTER-SERVICES DE POLICE EN SALLE

L'équipe de la DGSN remporte le trophée

L'équipe de la Direction générale de la Sécurité nationale a remporté la coupe du DGSN inter-services de police en salle (2014-2015) en battant, en finale mercredi à Tlemcen, l'équipe de Sétif (représentant l'Est du pays) sur le score de six buts à zéro (6/0).

La finale s'est déroulée à la salle omnisports «Abdellah Ben-mansour», en présence du chef du service protection et sécurité, le commissaire divisionnaire de police Mehdi Mehidi, représentant le Directeur général de la Sécurité nationale (DGSN), le général-major Abdellah Hamel et des autorités de wilaya. À la fin de cette rencontre, le capitaine de l'équipe victorieuse, créée depuis une année et renfermant de talen-

tueux éléments jeunes, a déclaré «notre formation a réussi, grâce à l'intérêt des responsables et leur soutien, à faire un bon parcours et décrocher cette coupe».

Avant le coup d'envoi de la finale, le chef de Sécurité de wilaya de Tlemcen, Zemour Mohammed a invité, dans une allocution, les deux équipes à faire preuve de sportivité, mettant en exergue la grande importance accordée par la DGSN au sport et à la vulgarisation de toutes les disciplines sportive au sein de la police.

La cérémonie de clôture a été marquée par la remise de diplômes, de cadeaux et du trophée par le représentant du Directeur général de Sécurité nationale et le wali de Tlemcen.

USMBA

Jonathan pour concurrencer Chaouchi dans les bois du MC Alger

Le gardien de but franco-algérien, Jonathan Matigas, dont le club l'USM Bel Abbès a été relégué en Ligue deux algérienne de football, est dans le viseur du MC Alger qui souhaite l'engager pour "concurrencer" son portier Fawzi Chaouchi, a appris l'APS mercredi auprès de la direction de la formation de Ligue 1.

Jonathan s'est illustré pour sa première saison dans le championnat algérien, même si à l'arrivée il n'a pu éviter à son équipe un retour rapide au purgatoire une année après sa montée. Au MCA, l'on se dit "très intéressé" par le profil de ce keeper de 24 ans, "capable de concurrencer Chaouchi pour le poste de gardien n°1 des Vert et Rouge", ce qui devrait inciter chacun des deux éléments à redoubler d'efforts pour être toujours au top, affirme la même source. Chaouchi, de retour

au Mouloudia après une absence d'une année pour suspension, a été crédité d'une saison tout juste moyenne, selon les observateurs. Sa responsabilité était même engagée dans certains des 31 buts encaissés par son équipe lors de l'exercice précédent, et lors duquel il avait été aligné à 27 reprises.

Malgré cela, l'entraîneur portugais du "Doyen", Artur Jorge, a décidé de le garder dans son effectif en prévision de la prochaine saison, alors que son remplaçant Houari Djemili s'apprête à plier bagage. Par ailleurs, le patron technique des Vert et Rouge, dont l'équipe a terminé 11e lors du précédent championnat, a refusé de prolonger le contrat du défenseur Amine Aksas qui vient d'expirer, affirme-t-on de même source.

LIGUE 1 MOBILIS

Ahmed Hamza sera bientôt installé à la tête du RC Arbaâ



Ahmed Hamza, dirigeant au RC Arbaâ, sera installé dans les prochains jours à la présidence de ce club de Ligue 1 algérienne de football en remplacement de Djamel Amani, a appris l'APS jeudi auprès de l'intéressé. "Mon intronisation à la tête du RCA est une question de jours, après avoir tout réglé dans ce registre avec Amani. Il ne reste que quelques procédures administratives pour officialiser ma nomination", a déclaré Hamza, en marge de la cérémonie organisée par Mobilis en l'honneur des deux finalistes de la Coupe d'Algérie, le MO Béjaïa et le RCA.

Amani, qui avait annoncé auparavant son retrait de la présidence du RCA en fin de saison, restera néanmoins membre du Conseil d'administration de la société sportive par actions du club de Larbaâ.

"Amani restera toujours avec nous. Il sera mon assistant principal, surtout qu'il a acquis maintenant une expérience non négligeable dans le domaine de la gestion. Son apport sera donc très important pour moi et pour le club", a poursuivi Hamza.

Questionné sur l'avenir du staff technique actuel du RCA, à sa tête l'entraîneur Mohamed Mihoubi, le nouveau président d'Ezzarga a expliqué que la question sera tranchée dans les prochains jours. Idem pour les joueurs à libérer et ceux à recruter en vue de la prochaine saison. Le RCA, finaliste malheureux de la Coupe d'Algérie-2015, a attendu la 30e et dernière journée du championnat déroulée vendredi dernier, pour assurer son maintien parmi l'élite.

TRANSFERT

Signature imminente de Nekkache (MCO) au CRB

L'attaquant du MC Oran Mohamed Nekkache a indiqué mercredi avoir trouvé un accord avec la direction du CR Belouizdad pour porter le maillot de ce club de Ligue 1 algérienne en vue de la saison prochaine. Nekkache a déclaré à l'APS qu'il ne restait que la signature du contrat pour officialiser sa venue au "Chabab", une procédure qui devrait se faire dans "les prochaines heures". Le joueur de 23 ans s'est illustré cette saison au MCO pour sa première expérience dans la cour des grands après avoir évolué par le passé au Paradou AC en Division amateur (Groupe, Centre).

Il a été d'ailleurs convoqué à deux reprises aux stages de la sélection nationale des joueurs locaux sous la houlette de l'entraîneur français Christian Gourcuff. La direction du CRB devra néanmoins solliciter son homologue oranaise pour l'obtention de la libération de Nekkache. Ce dernier est sous contrat avec le MCO. La formation de la capitale a déjà engagé deux joueurs évoluant dans le secteur offensif : Billel Ouali (ex-Le Mons/Belgique) et Sid Ali Yahia Cherif (ex-JSM Béjaïa).

CLASSEMENT MENSUEL DE LA FIFA L'Algérie à la 21^e place (-1)

| | | | | | | |
|----|--|--------------------|----------------|------|----|---|
| 15 | | Angleterre | 1051 (1051.11) | 1030 | -1 | ▼ |
| 16 | | République tchèque | 1036 (1035.55) | 923 | 2 | ▲ |
| 17 | | Slovaquie | 1012 (1012.31) | 920 | 2 | ▲ |
| 18 | | Croatie | 992 (991.98) | 977 | -1 | ▼ |
| 19 | | Chili | 989 (989.46) | 1002 | -3 | ▼ |
| 20 | | Autriche | 946 (946.29) | 891 | 5 | ▲ |
| 21 | | Algérie | 941 (941.49) | 917 | -1 | ▼ |
| 22 | | Pays de Galles | 929 (929.15) | 916 | -1 | ▼ |
| 23 | | Mexique | 926 (926.20) | 908 | -1 | ▼ |
| 24 | | Côte d'Ivoire | 916 (916.26) | 907 | -1 | ▼ |

La sélection algérienne de football a perdu une place pour se retrouver à la 21^e position au classement mensuel de la Fédération internationale de football (FIFA), publié jeudi sur le site de l'instance mondiale.

Avec 941 points, les Verts dominent toujours le continent africain, devant notamment la Côte d'Ivoire (24e, -1) et la Tunisie (29e, +2). A la veille du début des éliminatoires de la coupe d'Afrique des nations-2017 (CAN-2017), le week-end du 12, 13 et 14 juin, les adversaires de l'Algérie dans le groupe J occupent les places suivantes : Ethiopie (99e, +2), Lesotho (122e, 1-) et Seychelles (187e, +2).

Ces derniers sont la première équipe que les hommes de Christian Gourcuff affronteront (samedi 13) dans leur campagne qualificative au rendez-vous du Gabon.

Au niveau mondial, la Belgique s'est hissée au 2e rang du classement de juin-2015, soit le meilleur de son histoire, derrière l'Allemagne et aux dépens de l'Argentine (3e).

Les équipes du Top 15 n'ayant pas joué en mai, les rares fluctuations au niveau des points et du classement sont dues à la dévaluation de rencontres passées, selon la FIFA. Ce qui explique la 15^e place de l'Angleterre, désormais devancée par le Costa Rica (14e). Le prochain classement, prévu le 9 juillet, devrait connaître des changements, compte tenu des matchs qualificatifs pour l'Euro-2016 et la CAN-2017 et de la tenue de la Copa America au Chili.

Top 10 du classement FIFA, juin-2015 :

1. Allemagne
2. Belgique
3. Argentine
4. Colombie
5. Brésil
6. Pays-Bas
7. Portugal
8. Uruguay
9. France
10. Espagne
-
21. Algérie.

FIFA

Le Maroc a versé des pots-de-vin dans l'espoir d'organiser le Mondial-1998

Le Maroc est accusé d'avoir versé des pots-de-vin pour tenter d'obtenir l'organisation de la Coupe du monde 1998 de football, attribuée finalement à la France, selon des documents publiés mercredi par la justice américaine.

Ancien homme fort du football sur le continent américain pendant deux décennies, Chuck Blazer a affirmé en 2013 à la justice américaine avoir été témoin d'un accord passé entre le comité de candidature marocaine et une personne, "complice N.1", décrite comme déttenant des postes élevées au sein de la Fifa et de la

Concacaf. Blazer était alors le secrétaire général de la Concacaf (Confédération d'Amérique du nord, Amérique centrale et Caraïbes). Les deux hommes avaient été invités au Maroc "quelques mois avant la désignation" du pays-hôte de la Coupe du monde 1998. "Blazer était présent lorsqu'un représentant du comité de candidature marocain a offert un pot-de-vin au complice n°1 en échange de sa voix pour le Maroc dans le scrutin pour le pays-hôte de la Coupe du monde 1998 et le conspirateur n°1 a accepté le pot-de-vin", précise le document qui inculpe Bla-

zer de racket et corruption et qui a été déclassifié mercredi. "Après leur voyage, le complice n°1 a demandé à Blazer de contacter les représentants de la candidature marocaine pour déterminer quand le versement serait effectué. Blazer s'est entretenu au téléphone avec eux à plusieurs reprises, y compris depuis les bureaux de la Concacaf (alors basés, NDLR) à New York", poursuit le document. "Bien que le paiement n'a été effectué, le comité exécutif de la Fifa a préféré le 2 juillet 1992 la candidature de la France à celle du Maroc", conclut le texte.

CAN-2017 (QUALIFICATIONS) ALGÉRIE-SEYCHELLES Absence de Brahimi, première pour Belkaroui et Benayada

Le sélectionneur de l'équipe nationale d'Algérie, Christian Gourcuff a retenu 23 joueurs dont sept évoluant dans le championnat d'Algérie pour le deuxième stage des Verts prévu du 7 au 14 juin au Centre technique national de la FAF à Sidi Moussa en vue des qualifications de la CAN 2017, a indiqué jeudi la Fédération algérienne de football (FAF).

La liste des 23 est marquée par l'absence de certains cadres à l'instar de Yacine Brahimi (FC Porto), Djamel Mesbah (Sampdoria), Medhi Lacen (Getafe) et du gardien Rais M'bolhi (Philadelphia), ménagés par le coach des Verts.

En revanche, le technicien français a convoqué pour la première fois Hichem Belkaroui (Club Africain) et Hocine Benayada (ASM Oran). La liste enregistre également le retour en sélection d'Abderrahmane Hachoud (MC Alger), Khaled Gourmi (MC Alger), Adlene Guedioura (Crystal Palace), Ryad Boudebouz (Bastia), et Mehdi Abeid (Newcastle). Le second stage des partenaires de Feghouli entre dans le cadre de la préparation pour la réception des Seychelles le 13 juin à



20h30 au stade Mustapha-Tchaker à Blida pour le compte de la première journée des qualifications de la Coupe d'Afrique des Nations CAN-2017, groupe J.

Les Verts avaient entamé un premier stage lundi et qui a pris fin ce jeudi à Sidi Moussa.

Liste des joueurs retenus : Kheïdaïra Sofiane (ES Sétif), Doukha Iz-zedine (JS Kabylie), Asselah Malik (CR Belouizdad), Mandi Aissa (Stade de Reims), Zeffane Mehdi (Lyon), Belkaroui Hichem (Club Africain),

Balkalem Essaid (Trabzonspor), Haïchoud Abderrahmane (MC Alger), Medjani Carl (Trabzonspor), Benayada Houcine (ASM Oran), Ghoulam Fawzi (Naples), Guedioura Adlene (Crystal Palace), Mahrez Riyad (Leicester), Taider Slitti Saphir (Sassuolo), Chehnihi Brahimi (MC El Eulma), Bentaleb Nabil (Tottenham), Boudeboub Riyad (Bastia), Abeid Mehdi (Newcastle), Slimani Islam (Sporting Lisbonne), Soudani El Arabi Hilal (Dinamo Zagreb), Belfodil Ishak (sans club), Gourmi Khaled (MC Alger).

SPORTING LISBONNE

Slimani «pas pressé» pour trancher sur son avenir



Sidi Moussa (Algér) pour préparer son baptême de feu dans les éliminatoires de la CAN-2017 face aux Seychelles le 13 courant à Blida.

«Il faut bien entamer les qualifications pour aller à la CAN. Et j'espère qu'on va être plus fort pour pouvoir enfin la gagner. Cette génération doit absolument rester dans l'histoire en remportant ce trophée. Puis, je vais rejoindre mon équipe nationale pour le début des éliminatoires de la CAN 2017. Après le match contre les Seychelles, je vais me relever l'esprit. Ensuite, on verra bien. Ce qui est certain c'est qu'il ne faut pas se précipiter», a-t-il déclaré à *France Football*.

Homme du match lors de la finale de la Coupe du Portugal, Slimani rejoindra ce week-end la sélection algérienne en stage à

même que lors de sa participation à la CAN 2015 avec les Verts. Malgré cela, il a inscrit 15 buts en 30 rencontres avec une moyenne de 0,5 but par rencontre.

«Je pense que ma saison est positive. J'ai raté 18 matches avec le Sporting à cause de la CAN et des blessures. Honnêtement, si j'avais pu jouer plus de matches, j'en aurais mis plus. Et puis, je ne tire pas non plus les penalties», a-t-il précisé. Revenant sur la finale de la Coupe du Portugal face au Sporting Braga, pendant laquelle son équipe, en infériorité numérique depuis le premier quart d'heure, était menée au score (2-0) à six minutes de la fin du match, le goleador algérien, auteur du but sur corner, a souligné que ses coéquipiers et lui y ont cru jusqu'au bout. «Je savais que ce n'était pas fini. Je me suis battu jusqu'au bout pour terminer le travail. A 10 contre 11, c'est toute l'équipe qui y croyait. Le scénario n'était pas favorable du tout avec cette expulsion prématée. Avec mes coéquipiers, on s'est tous regardés et on s'est dit que c'était faisable. Pour la simple et bonne raison qu'on a déjà réussi à le faire. On est resté concentré et solidaire», s'est-il réjoui. Le Sporting qui a égalisé dans le temps additionnel (2-2), l'a emporté aux tirs aux buts (3-1). Le joueur algérien a exécuté avec succès son tir.



UNE NOUVELLE OFFENSIVE POUR STERLING ?

On apprend via le journal *The Sun* que les gestionnaires du Real Madrid seraient prêts à casser leur tirelire au sujet de Raheem Sterling. Cela pourrait se traduire par une proposition d'environ 63 millions d'euros pour le détonateur de Liverpool qui est également dans le collimateur d'Arsenal, de Chelsea ou encore Manchester City.



ARSENAL PRÊT À METTRE 40 MILLIONS D'EUROS POUR ISCO ?

Si le championnat anglais n'est pas encore terminé, Arsène Wenger pense déjà à son mercato estival. Le manager français aurait des vues sur le milieu de terrain madrilène Isco, à en croire les informations du quotidien *Metro*. Une offre de 45 millions devrait être produite durant les prochains jours. Suffisant pour convaincre les

Merengue de lâcher l'ancien joueur de Malaga ?

GODIN ET LA FIDÉLITÉ À TOUTE ÉPREUVE

Diego Godin s'exprime à l'Atletico Madrid depuis pratiquement cinq ans. Le défenseur central se sent comme à la maison chez les Rojiblanos et il n'est pas pressé de partir.

Les journalistes d'*El Mundo Deportivo* ont retracé les propos de l'international uruguayen qui a livré son sentiment, à propos de son futur, en vue du mercato estival. "J'ai un contrat et mon idée est de l'honorer. Je suis heureux avec les gens et les dirigeants du club. L'affection est réciproque", a assuré Diego Godin. Sauf coup de théâtre, avec par exemple une proposition énorme qui le concerne, le joueur âgé de 29 ans devrait jouer au moins une saison de plus sous les ordres de l'entraîneur Diego Simeone.

SISSOKO AIMERAIT BIEN MOURINHO...

Actuellement à Clairefontaine pour préparer les matches de l'équipe de France contre la Belgique et l'Albanie, Moussa Sissoko s'est confié sur son avenir. Le milieu de terrain se voit toujours en Angleterre et pourquoi pas dans un club plus grand que Newcastle, comme Chelsea. D'autant que José Mourinho serait intéressé par le joueur de 25 ans... "Est-ce qu'il me suit ? D'après ce que j'entends, oui. C'est l'un des meilleurs entraîneurs au monde. Il a gagné tellement de titres... N'importe quel joueur aimeraient être coaché par ce Monsieur", a-t-il lancé sur RMC, lundi soir.

Griezmann reçoit le Onze d'Or

Il est le seul joueur évolutant à l'étranger à avoir reçu le trophée cette saison et ses statistiques le justifient amplement. Antoine Griezmann, auteur d'une superbe première saison à l'Atletico Madrid, a reçus le Onze d'Or par le magazine *Onze Mondial*. "Je ressens une grande fierté. D'autant plus car il s'agit d'un prix uniquement décerné par le public. Ceux qui m'ont élus sont donc d'abord mes fans, des amateurs de foot et des supporters qui apprécient mes performances, qui me suivent au quotidien, aux entraînements, en match ou sur les réseaux sociaux. Ça me touche car ça compte beaucoup pour moi", a ainsi déclaré l'international français en réaction à sa nouvelle distinction. Avec 22 réalisations en Liga, Antoine Griezmann a achevé l'exercice à la troisième place du classement des buteurs derrière Ronaldo et Messi et est par ailleurs devenu le Français à avoir inscrit le plus de buts sur une saison dans le championnat espagnol.



LACAZETTE JOUE LA CARTE DE LA PRUDENCE

Meilleur buteur de Ligue 1 avec 27 réalisations, Alexandre Lacazette attire les convoitises. Les rumeurs se succèdent. Le PSG, Liverpool et Arsenal seraient intéressés. Néanmoins, le joueur formé à l'Olympique Lyonnais ne veut pas se précipiter, et est conscient du risque que pourrait représenter un départ, à un an de l'Euro 2016. "Rester en France réduit le risque, surtout l'année précédent l'Euro", affirmait-il au quotidien sportif italien, *La Gazzetta dello Sport*. Une déclaration qui devrait rassurer les supporters lyonnais et son président, Jean-Michel Aulas.



NASRI : « TOUT LE MONDE SAIT QU'IL Y A DE LA CORRUPTION À LA FIFA »

Pour Samir Nasri, le scandale de corruption qui touche actuellement la Fifa est loin d'être surprenant. Le milieu de terrain de Manchester City se réjouit d'ailleurs que la justice américaine intervienne enfin. Depuis mercredi dernier, la Fifa est plongée dans la tourmente. Un scandale de corruption, sept personnes arrêtées à Zurich pour un total de quatorze enquêtes par la justice, deux jours avant la réélection de Sepp Blatter à la tête de l'instance.

Pas de quoi toutefois étonner Samir Nasri. Dans une vidéo publiée par le site américain TMZ, le



MESSAHEL : « Encourager la dynamique pour le retour de la paix »

Les pays voisins et la communauté internationale «doivent soutenir et encourager la dynamique» impulsée en Libye pour une résolution politique de sa crise, a affirmé jeudi à Alger le ministre des Affaires maghrébines, de l'Union africaine et de la Ligue des Etats arabes, Abdelkader Messahel.

«Nous constatons une dynamique en Libye pour parvenir à une solution politique de sa crise et nous devons en tant que pays voisins et communauté internationale, l'encourager et la soutenir», a précisé le ministre lors d'une conférence de presse conjointe avec l'envoyé des Nations unies pour la Libye, Bernardino Léon, au terme du troisième round du dialogue inter-libyen.

Il a souhaité que cette dynamique permettra, rapidement, la formation d'un gouvernement libyen d'union nationale qui sera l'interlocuteur de la communauté internationale.

Ce futur gouvernement se chargera, a-t-il poursuivi, de l'ensemble des questions relatives au processus politique, qui a déjà commencé, et qui concerne la lutte contre le terrorisme et le phénomène de l'immigration clandestine, en Libye. Il a souligné le soutien «indéfectible» de l'Algérie à la Libye dans sa quête pour la paix et la stabilité, ajoutant que des contacts étaient maintenus avec l'ensemble des parties libyennes pour parvenir à cette noble cause.

«Il est de notre devoir, en tant que pays voisin, de soutenir et d'accompagner nos frères libyens», a-t-il dit, rappelant que la Libye est un pays voisin avec qui l'Algérie partage plus de 900 km de frontière.

Au plan international, le ministre a relevé l'existence d'une «convergence de vues des pays qui ont un rôle important au niveau des Nations unies et qui à leur tour soutiennent la dynamique impulsée en Libye».

Il a indiqué qu'une rencontre, troisième du genre, regroupera aujourd'hui à N'Djamena les pays voisins de la Libye, dont l'Algérie, dans le but de «soutenir cette dynamique, d'encourager la mise en place du gouvernement libyen d'union nationale et de préserver la souveraineté et l'intégrité territoriale de ce pays».

Concernant la tripartite ayant réuni en mai dernier à Rome: l'Algérie, l'Egypte et l'Italie, autour de la crise libyenne, le ministre a expliqué qu'elle visait à échanger les vues sur la crise dans ce pays et à identifier les voies et moyens, en tant que pays voisins et membres de la communauté internationale, pour participer dans une solution politique.

Le ministre a, par ailleurs, souligné la nécessité de parvenir à un «seul agenda» reconnaissant que la crise libyenne est une question interne et que sa solution est libyenne.

Cet agenda commun doit aussi «garantir l'intégrité territoriale du pays et refuser toute ingérence étrangère dans les affaires des Libyens», a-t-il soutenu. «Notre rôle, en tant que pays voisins et amis de la Libye, consiste à soutenir nos frères libyens dans ce qu'ils décident et jugent meilleur pour le recouvrement de la paix et la stabilité dans leur pays», a-t-il dit.

S'agissant de la situation sécuritaire en Libye, il a indiqué que les pays voisins de la Libye avaient «le devoir de procéder à des échanges de vues pour aider leurs frères».

A une question sur la prise en charge de la crise libyenne par les Nations unies, le ministre a répondu qu'un processus de dialogue a été lancé sous l'égide de cette organisation internationale comprenant plusieurs aspects faisant l'objet de réunions dans des pays divers.

«Il y a une véritable mobilisation pour tout ce qui peut ramener la paix et la stabilité en Libye», a-t-il souligné relevant l'existence d'une convergence autour de la mise en place du gouvernement d'union nationale, de l'intégrité territoriale, de la lutte contre le terrorisme et l'immigration clandestine.

CLÔTURE DES TRAVAUX DU 3^{ÈME} ROUND DU DIALOGUE INTER-LIBYEN À ALGER

Forte volonté des participants à faire sortir la libye de sa crise

Les travaux de la 3^e réunion du dialogue inter-libyen, regroupant des leaders et des chefs de partis politiques et des activistes libyens, ont pris fin jeudi à Alger, en présence du ministre des Affaires maghrébines, de l'Union africaine et de la ligue des Etats arabes, Abdelkader Messahel.

Cette réunion, tenue sous l'égide des Nations unies, a été sanctionnée par une déclaration, constituant un appel des participants pour le retour de la paix et de la réconciliation en Libye notamment par la mise en place d'un gouvernement libyen consensuel d'unité nationale.

Lors de l'ouverture mercredi des travaux, l'envoyé spécial des Nations unies pour la Libye, Bernardino Léon, avait qualifié de «crucial» ce troisième round de dialogue à Alger et appelé toutes les parties libyennes en conflit à la raison et à œuvrer à l'aboutissement d'un accord final mettant fin aux hostilités et organisant une lutte efficace contre le terrorisme.

Pour sa part, M. Messahel a recommandé aux Libyens de poursuivre leurs efforts pour stabiliser la situation de leur pays, dont la sécurité et paix dépendent également celle de l'Algérie et de toute la région.

Il a précisé dans son allocution



d'ouverture des travaux que la mise en place d'un gouvernement libyen d'unité nationale nécessitait l'implication de l'ensemble des parties libyennes et que l'Algérie encourageait le dialogue entre tous les Libyens à part les groupes classés terroristes par les

Nations unies. Les travaux se sont déroulés, deux jours durant, à huis clos sous l'égide de l'envoyé des Nations unies et en présence de M. Messahel et des représentants des pays voisins de la Libye et de la communauté internationale.

L'envoyé spécial de l'ONU pour la Libye, Bernardino Léon, salue le rôle «constructif et neutre» de l'Algérie

L'Envoyé spécial de l'ONU pour la Libye, Bernardino Léon, a salué jeudi le rôle «constructif et neutre» de l'Algérie pour le rétablissement de la paix en Libye, soulignant que la déclaration sanctionnant le 3^e round du dialogue inter-libyen est un «grand appel» pour conclure un accord définitif.

S'exprimant lors d'une conférence de presse à l'issue du troisième round du dialogue inter-libyen, regroupant des leaders et des chefs de partis politiques et activistes libyens, ouvert mercredi à Alger, M. Léon a exprimé sa «reconnaissance» envers l'Algérie pour son «rôle important, constructif et neutre qu'elle joue pour le recouvrement de la paix en Libye».

Il a indiqué à l'occasion que la déclaration sanctionnant ce troisième round du dialogue «est un grand appel», du fait de «sa clarté et la légitimité qu'il revêt et qui répond aux aspirations de la société libyenne.» Cette déclaration, souligne M. Léon, «appelle à la responsabilité et à conclure un accord pour la formation d'un gouvernement libyen d'union nationale.» Il a, en outre, assuré que «tous les acteurs politiques libyens qui ont participé à



ce troisième round de dialogue, représentent 95% de la société libyenne», soulignant que l'ensemble des participants à la rencontre d'Alger appartiennent à des partis politiques ayant marqué la scène politique libyenne durant les trois dernières années.»

«Notre enjeu au niveau de l'ONU est de chercher la clarté que manque la mouture précédente de l'avant projet d'accord qui a fait l'objet, rappelle-t-

il, de rejet par le Congrès national général à Tripoli en raison des ambiguïtés qu'elle présentait, celles liées notamment aux compétences des différentes institutions.» «Il y a pas de grands problèmes», a jugé M. Léon, affirmant que l'architecture institutionnelle est acceptée dans son ensemble.

«La Libye n'a plus de temps à perdre, pour conclure un accord de paix, en raison de la dégradation de la situation économique, l'avancée de l'organisation autoproclamée Etat islamique (Daech/EI) et la crise humanitaire insoutenable qui prévaut dans différentes régions du pays», a souligné M. Léon, estimant qu'il est temps de conclure un accord équilibré, juste et raisonnable.» Selon le représentant onusien, l'aboutissement à un accord final dépend de trois principes essentiels, à savoir l'équilibre entre les institutions, le consensus et l'inclusion.» Le travaux de cette réunion ont été clôturés jeudi à Alger, sous l'égide de l'ONU en présence du ministre des Affaires maghrébines, de l'Union Africaine et de la Ligue des Etats arabes, Abdelkader Messahel.

M. Messahel représente l'Algérie à la 6^e réunion des pays du voisinage de la Libye à N'Djamena

Le ministre des Affaires maghrébines, de l'Union africaine et de la Ligue des Etats arabes, Abdelkader Messahel, participera aujourd'hui à N'Djamena (Tchad) à la sixième réunion des pays du voisinage de la Libye, a indiqué jeudi un communiqué du ministère des Affaires étrangères.

Cette session se tient au lendemain de la réunion à Alger des leaders politiques libyens et à la veille des consultations bilatérales entre l'Algérie, l'Egypte et l'Italie qui auront lieu au Caire dimanche prochain, a précisé la même source. Elle intervient dans le cadre

d'une dynamique positive marquée par une conjugaison des efforts des pays du voisinage et de la mission d'appui des Nations unies pour la Libye visant à accélérer le processus politique devant favoriser la mise en place rapide d'un gouvernement d'union nationale capable de transcender les difficultés, de faire face aux défis et d'assurer le respect de la souveraineté de la Libye, de son unité et de son intégrité territoriale ainsi que la cohésion du peuple libyen frère», a ajouté la même source.

APS